



HAL
open science

Qu'est-ce au juste que la prédication ?

André Włodarczyk, Hélène Włodarczyk

► **To cite this version:**

André Włodarczyk, Hélène Włodarczyk. Qu'est-ce au juste que la prédication ?. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2019, CXIV (1), pp.1-54. 10.2143/BSL.114.1.3287151 . hal-02505007

HAL Id: hal-02505007

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02505007>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qu'est-ce au juste que la prédication ?

André Włodarczyk¹ & Hélène Włodarczyk²

“All that I regret is that neither Russell nor Frege recognised a naming role for common nouns like ‘man’ or ‘philosopher’. It would be highly desirable if someone succeeded in formulating a logical theory which satisfied this Aristotelian requirement but did not blur the distinction between names and predicables. To my mind such a theory would be an integral restoration of that was lost in Aristotle’s Fall: it would be like Paradise Regained.” (Peter Thomas Geach 1971 and 1979)

“... one important function of language is to serve as an attention-directing system.” (Marlene Taube-Schiff and Norman Segalowitz, 2005)

Abstract

Linguists usually borrow the notion of predicate from Classical Logic in order to represent diverse kinds of relations: syntactic, semantic and sometimes even pragmatic. Yet, the definition of a predicate in formal logic departs from the language-based original one given by Plato in terms of the opposition between ‘name’ (*onoma*) and ‘predicable’ (*rhema*). As a matter of fact, the definition of the logical predicate follows the one given by Aristotle who replaced Plato’s definition by the idea of “relating (terms)” for reasoning purposes.

The theoretical approach we propose in order to analyze the problem of predication in linguistics is part of the Distributed Grammar program (DG) we have been developing for more than two decades. We claim that the structure of the content of linguistic utterances is built out of at least three kinds of informative tiers: besides the *ortho-informative* (“properly” semantic) tier of signification, we distinguish a *para-informative* tier of identification and a *meta-informative* one of predication. Hence, preselecting participants and/or spatiotemporal locations together with their respective perspectives produces para-information. In the same way, focusing attention on one or even two roles and/or spatiotemporal anchors of ortho-information actually produces *meta-information*. The theory of the *Meta-Informative Centering* (MIC) of utterances makes it possible to build more adequate models of predication in natural language independently of the content that logicians have put into the term of ‘predicate’.

Let us note that the linguistic notions of subject and object cannot be defined on the basis of the logical notion of predicate and its arguments; this is due to the sequential order of discourse as a product of mental operations dealing with semantic situations which are probably both incremental and parallel.

¹ *Université de Lille & Université Paris-Sorbonne, wlodarczyk.andre@gmail.com*

² *Université Paris-Sorbonne, helene.wlodarczyk@gmail.com*

Key-words: *information structure, argument structure, old/new status of information, subject, object, predicate, topic-comment, focus-background, (global and local) centres of attention.*

Résumé

Il est d'usage d'emprunter à la logique élémentaire la définition du prédicat pour représenter toutes sortes de relations linguistiques : syntaxiques, sémantiques et parfois même pragmatiques. Or, la définition du prédicat en logique formelle s'écarte de sa définition d'origine langagière donnée par Platon dans les termes de l'opposition entre 'noms' et 'prédicables' (*onoma* et *rhema*). En fait, la définition du prédicat logique suit celle d'Aristote qui a remplacé la définition de Platon par celle de "mettre (des termes) en rapport" en vue du raisonnement.

L'approche que nous proposons pour analyser la prédication linguistique s'inscrit à présent dans le programme de la Grammaire répartie (GR) que nous élaborons depuis plus de deux décennies. Nous postulons que la structure du contenu des énoncés linguistiques se compose d'au moins trois couches d'information : à côté du niveau *ortho-informatif* (strictement sémantique) de la signification, il convient de dégager un niveau *para-informatif* de l'identification et un niveau *méta-informatif* de la prédication. En effet, c'est le fait de présélectionner des participants et/ou des repères spatio-temporels, en même temps que leurs perspectives respectives, qui crée de la para-information. De même, c'est le fait de concentrer son attention sur un ou même deux rôles et/ou ancrages spatio-temporels de l'ortho-information qui crée de la méta-information. La théorie du *centrage méta-informatif de l'énoncé* (CMI), permet de construire des modèles plus adéquats de la prédication linguistique indépendamment du sens que les logiciens ont donné au terme de prédicat.

Notons que le prédicat et ses arguments tels qu'il sont définis en logique ne permettent pas de rendre compte de la nature du sujet et du complément d'objet direct. Le caractère séquentiel du discours impose de privilégier (distinguer, mettre en valeur) certains éléments des situations sémantiques dont les opérations mentales sont, elles, de nature à la fois incrémentales et parallèles.

Mots clés : *structure de l'information, structure argumentative, statut ancien/nouveau de l'information, sujet, complément d'objet direct, prédicat, topique-commentaire, focus-fond, centres d'attention globaux et locaux.*

1 Introduction

Bien que la linguistique du 20e siècle ait banni les termes de sujet et prédicat considérés comme trop imprécis, voire impossibles à définir rigoureusement, on assiste à un retour de ces notions dans les recherches linguistiques actuelles. Le plus étonnant est que des notions héritées de la tradition linguistique, qui semblaient désuètes faute de définitions précises et généralement acceptées, se sont avérées utiles dans le traitement informatique des langues. Cet article vise à montrer comment la notion de prédicat peut être précisée et rendue opérationnelle en linguistique si on la rattache à la notion du centrage

attentionnels de l'énoncé. C'est ce que nous avons proposé en élaborant la théorie du centrage méta-informatif de l'énoncé (CMI en abrégé, cf. Włodarczyk, A. & Włodarczyk, H. 2013). Actuellement, la composante méta-informative fait partie, à côté des composantes de l'ortho-information et de la para-information, d'une théorie plus vaste appelée Grammaire répartie (Włodarczyk, A. & Włodarczyk, H. 2016b). En distinguant trois couches différentes de *l'information* dans les énoncés du langage naturel (présentées dans la section 3 ci-dessous), nous sommes amenés à donner à ce terme un sens plus large que celui qui lui est attribué dans la linguistique actuelle. En effet, on appelle en anglais *information structure* (Halliday, M.A.K. & Hasan, R 1976 ; Prince, E. 1981 ; Lambrecht, K. 1994) tout ce qui, dans la forme et le contenu d'un énoncé, résulte de la stratégie choisie par le locuteur pour transmettre le contenu de son message de telle sorte que le destinataire puisse y accéder le plus efficacement possible compte tenu de ses connaissances et du contexte dans lequel a lieu la communication. Dans notre approche, nous donnons à cette composante pragmatique (car liée au discours) de l'information contenue dans un énoncé le nom de méta-information (voir § 4.3).

Dans cet article, nous allons d'abord situer très brièvement notre conception du prédicat linguistique à la fois par rapport au prédicat des logiciens et par rapport à ce qu'en ont fait les linguistes (§ 2). Ensuite (§ 3), nous présentons notre conception pragmatique du prédicat linguistique. Elle se fonde sur l'importance de la concentration de l'attention pour la présentation de l'information exprimée par l'énoncé (§ 3.1), ce qui permet une approche nouvelle du sujet (§ 3.2) et du complément d'objet direct (cod) comme syntagmes centrés par l'attention (§ 3.3). Nous présentons au § 4 la répartition en trois couches de l'information contenue dans les énoncés, ce qui permet de distinguer entre trois genres d'information : para-information, ortho-information et méta-information. La reconnaissance des statuts *ancien* et *nouveau* comme éléments méta-informatifs de l'énoncé et du discours est discutée au § 5 où sont aussi abordés les problèmes de motivation de ces statuts. La distinction entre deux types d'énoncés (*de base* et *étendu*) se fonde sur les statuts méta-informatifs (§ 6). L'énoncé de base dont les syntagmes attentionnels sont le sujet et le cod est uniformément *ancien* ou *nouveau*, c'est lui qui exprime le cadre de la prédication. L'énoncé étendu comporte des syntagmes centrés par l'attention (le topique et le focus) de sorte qu'ils contrastent par leur statut méta-informatif *ancien* ou *nouveau* avec le reste de l'énoncé. Les rapports entre les centres d'attention des deux types d'énoncé et les rôles sémantiques peuvent être multiples (§ 6.4). La section suivante (§ 6.5) est consacrée à des opérations méta-informatives qui permettent de transformer le canonique de l'énoncé de base afin d'y changer le centrage de l'attention sans modifier les rôles sémantiques. Nous présentons ensuite (§ 7) la structure générale de l'espace communicatif (espace du centrage méta-informatif) montrant les rapports entre les syntagmes attentionnels et les propos qui leur correspondent (§ 7.1 et 7.2). Au § 7.3 nous donnons des exemples de l'analyse méta-informative de quelques énoncés décrits au moyen d'un petit formalisme qui permet d'exprimer les résultats de cette analyse. Dans la conclusion, nous rappelons que notre conception de la prédication a pour conséquence que certains marqueurs linguistiques considérés en général comme exclusivement grammaticaux (et notamment syntaxiques) concernent, en fait, également la pragmatique. Ce fait témoigne de ce que certains

³ Nous avons adopté le terme technique de "centrage attentionnel" ("attention centering", voir § 3.1) pour désigner la mise en relief de certains éléments de l'énoncé et la distinguer de l'opération psychocognitive proprement dite de concentration de l'attention par le locuteur.

concepts pragmatiques (et non des moindres) doivent être considérées comme étroitement liés à la forme linguistique.

2 La Prédication - très bref synopsis

Ne prétendant pas revenir sur la longue histoire du prédicat en logique et en linguistique (mais cf. Auroux, S. 2008), nous tentons seulement de signaler quelques éléments par rapport auxquels nous situons notre point de vue.

2.1 Le Prédicat logique

Nous retiendrons des nombreux débats qui, dès l'antiquité, agitent les logiciens, le fait que la logique fondée par Aristote s'écarte de la conception linguistique introduite par Platon dans *Le Sophiste*. Cette dernière consistait notamment à opposer les *onoma* aux *rhema*, traitant ainsi le sujet des phrases de manière complètement différente des autres syntagmes dépendant du verbe. Alors que Platon avait compris l'importance de la relation entre le sujet et le verbe pour la structure de la phrase, Aristote s'est éloigné de la matière linguistique pour étudier les termes du raisonnement humain. Cela l'a conduit à formuler ses théories du syllogisme et du carré logique. Ce recadrage de la problématique a conduit Aristote à définir la phrase comme exprimant un jugement à propos d'une substance identifiée en tant que terme auquel le prédicat attribue une propriété. Cela a eu pour effet l'apparition de la logique comme discipline bien distincte de la linguistique. L'approche esquissée par Platon, bien qu'oubliée par les philosophes, a continué d'inspirer les linguistes pour qui les deux constituants majeurs de la phrase seront le sujet et le prédicat et cela pour des siècles, pendant une période allant de l'antiquité jusqu'au début du 20e siècle en passant notamment par l'étape importante de la Grammaire de Port-Royal (Arnauld, A. & Lancelot, C. 1660, 2010).

En logique, le premier à proposer une définition formelle de la notion aristotélicienne de prédicat est le logicien et mathématicien allemand Gottlob Frege (1848-1925). C'est ainsi que, par exemple, la phrase "*Jean bat Paul*" a pu être représentée par la formule relationnelle (appelée "prédicat") contenant deux variables (appelées "arguments") comme dans $p(x, y)$, donc $bat(Jean, Paul)$. Cependant, dans la conception frégréenne du prédicat que nous appellerons dorénavant "prédicat logique", le rôle privilégié du sujet disparaît.

Cependant, même après la formalisation de la fin du 19e siècle qui semblait avoir définitivement renoncé à la dichotomie platonicienne, certains philosophes et logiciens contemporains comme Peter Thomas Geach ont à nouveau réfléchi aux possibilités de formaliser les catégories des *noms* et *prédicables* dans un cadre théorique unifié (Geach, P. T. 1971, 1979). D'autre part, depuis le début du 20e siècle et notamment depuis les travaux de Ludwig Wittgenstein (1921), les logiciens introduisent explicitement la dimension pragmatique dans leurs théories : c'est dans l'usage, au moment où les phrases sont prononcées dans des conditions particulières par des locuteurs particuliers qu'il devient possible de leur attribuer une valeur de vérité (Davidson, D. 2005, 49-50). Ainsi, la vérité dépend de la relation entre le locuteur et l'allocutaire ; la vérité d'un énoncé est évaluée quand le destinataire interprète le message que le locuteur lui a adressé, c'est-à-dire reconstruit le jugement que la phrase employée exprime et lui attribue une valeur de vérité. Cette conception est pragmatique puisqu'elle tient compte de la communication entre des sujets parlants qui utilisent un même langage et partagent des références communes leur permettant de tenir pour vraies les mêmes phrases. Cependant, en

définitive, la solution de Donald Davidson, comme il en convient lui-même, reste proche de celle de Frege pour la conception du prédicat mais en ajoutant aux conditions dans lesquelles les prédicats sont satisfaits la dimension pragmatique, dans la mesure où la vérité ne peut être établie sans l'accord entre les personnes qui communiquent.

2.2 La Prédication en linguistique

Comme nous l'avons dit, les concepts de sujet et de prédicat ont une très longue tradition (cf. Auroux, S. 2008, Muller, C. 2013) dans laquelle les différents niveaux linguistiques (syntaxe, sémantique et pragmatique) sont inextricablement imbriqués. Pour remédier à ce problème, dans les théories linguistiques contemporaines, la tendance est à éviter ces deux concepts en les remplaçant éventuellement par des notions dont le sens découle du niveau linguistique pris en compte. La grammaire générative, principalement concentrée sur la structure syntaxique, ayant donné la priorité à la hiérarchisation des constituants de la phrase, renonce aux concepts de sujet et de prédicat tout en établissant pourtant des rapports de constituance (1°) entre le premier syntagme nominal majeur (SN₁) et le syntagme verbal (SV) vis-à-vis du sommet (P) de l'arbre syntaxique, d'une part, et (2°) entre le deuxième syntagme nominal (SN₂) et le verbe (V) dans le syntagme verbal (SV), d'autre part.

Les approches qui privilégient la sémantique (on pourrait y rattacher en partie la conception du verbe et des actants de Lucien Tesnière (1959) et l'actance de Gilbert Lazard (1994)), recourent à la notion de prédicat telle qu'elle est utilisée en logique depuis Frege afin de représenter des relations sémantiques par des formules à un ou plusieurs arguments. Les approches que l'on peut qualifier de pragmatiques remplacent les termes de sujet et de prédicat par ceux de *thème* et *rhème* considérés par ces auteurs comme moins ambigus pour rendre compte de la "structure informative" dans laquelle le *thème* (ou *topique*) représente "ce dont on parle et qui est donné" et le *rhème* (ou *propos*) représente "ce que l'on dit et qui est nouveau à propos du *thème*" (Wagner, R. L. et Pinchon, J. 1962 : 27).

Chacune des trois tendances évoquées ci-dessus renonce, en fait, aux concepts traditionnels de sujet et de prédicat en procédant de manière variée : soit (a) en s'inspirant de la relation hiérarchique entre le sujet et le complément d'objet direct dans le cas des syntagmes majeurs en syntaxe générative, soit (b) en les remplaçant par le verbe et ses arguments, soit même (c) tout en les projetant à un niveau supérieur de l'énoncé : celui du thème (topique) et du rhème (commentaire).

Néanmoins, remarquons que la linguistique fonctionnelle, notamment en France, celle d'André Martinet (1985), avait repris les deux notions de sujet et prédicat (ce dernier plus précisément sous le vocable de "noyau prédicatif") en leur donnant une interprétation essentiellement syntaxique, ce qui leur confère le statut de fonction grammaticale (Guérin, F. 2009). Ajoutons également que, dans le domaine du traitement automatique de langues où, dans les années 1970-90, parmi une trentaine d'approches proposées, il n'y avait que la grammaire lexicale-fonctionnelle (Kaplan, R. & Bresnan, J. 1982.) qui reconnaissait l'utilité de notions telles que sujet et prédicat. C'est seulement dans les années 1990 qu'à la suite de la grammaire *HPSG Head-driven Phrase Structure Grammar* (Pollard, C. & Sag, I. 1994) que les problèmes de la prédication semblent avoir été réintroduits en force par les informaticiens dans le traitement automatique des phrases des langues naturelles.

Il convient d'ajouter également que les programmes du Ministère de l'Éducation Nationale en France ont réintroduit à la rentrée 2016 l'usage du terme prédicat dans l'analyse grammaticale (syntaxique) de la phrase. Certes, aussi bien chez les informaticiens que chez les pédagogues, les définitions de ces notions demeurent exclusivement syntaxiques puisque l'on ne cherche à leur intégrer aucune dimension pragmatique.

3 La Nature pragmatique de la prédication

Un syntagme nominal tel que, par exemple, “*la neige blanche*” diffère radicalement de l'énoncé “*la neige est blanche*”, bien que ces deux expressions aient exactement le même contenu ortho-informatif (voir § 4.2). En logique et en linguistique, on considère généralement qu'il s'agit simplement d'une différence syntaxique. Il est cependant nécessaire de compléter cette réponse car, dans les langues naturelles, toute différence syntaxique recouvre une différence de contenu informatif au *sens large*. Selon la Grammaire répartie, la dimension ajoutée par la prédication est de nature pragmatique; ainsi, l'énoncé “*la neige est blanche*” est un message servant à **communiquer** une information tout en lui attribuant un **statut** méta-informatif (a) *ancien*, (b) *nouveau* ou (c) contrasté (*ancien + nouveau* ou *nouveau + ancien*). En revanche, le syntagme nominal (sans prosodie phrastique) n'exprime que le contenu ortho-informatif, c'est-à-dire informatif au *sens étroit*.

L'opération réalisée par le locuteur au moment de la prédication consiste à enrichir le contenu de l'énoncé en tenant compte du savoir supposé de l'allocutaire. Cette “valeur ajoutée” par la prédication est – comme on le verra (§ 4) – de nature que nous appelons méta-informative pour la distinguer de deux autres sortes d'information également présentes dans tout message linguistique.

Dans la Grammaire répartie, la nature pragmatique de la prédication se fonde sur la conception du sujet de l'énoncé (et éventuellement du complément d'objet direct) comme pivots méta-informatifs du message. Au moment de communiquer de l'information sur une de ses représentations mentales, le locuteur doit choisir un centre d'attention (CA) parmi les concepts ou idées qu'il a en tête. Notons qu'à l'origine de ce choix, il y a probablement la nécessité de construire des séquences linéaires à partir des représentations mentales qui sont sans doute multidimensionnelles et dynamiques.

L'approche méta-informative du sujet et du complément d'objet direct comme syntagmes attentionnels (SA) constitue une rupture par rapport aux approches pour lesquelles ces syntagmes sont définis exclusivement au niveau de la syntaxe (cf. par ex. Van Valin, R. D. Jr & Lapolla, R. J. 1997), et notamment pour les théories actuelles de syntaxe qui expliquent l'énoncé en termes de “structures d'arguments”. Pourtant, le rôle important de l'attention dans le langage a été démontré et étudié depuis des dizaines d'années en psycholinguistique et aussitôt mis à profit pour le traitement automatique des langues. Enfin, depuis qu'ont fleuri de nombreuses théories concurrentes de la grammaire générative, issues le plus souvent de l'intérêt renouvelé pour les phénomènes cognitifs, les linguistes affranchis du dogme structuraliste de l'indépendance de leur domaine par rapport à la psychologie et à la cognition, s'efforcent d'intégrer le rôle de l'attention dans leurs théories.

3.1 L'Attention et le langage

En psycholinguistique, d'après les mises au point récentes de Russell Tomlin qui fut un précurseur en la matière (Myachikov, A., Tomlin, R. & Posner 2005 ; Tomlin, R. & Myachikov, A. 2015), les premiers travaux intégrant l'attention seraient notamment ceux de Philip N. Johnson-Laird⁴ (1968). L'entité la plus saillante dans l'esprit du locuteur est présentée comme sujet de l'énoncé dont le choix entraîne en même temps celui de la voix active ou passive. Des expériences réalisées par Russell Tomlin (1995, 1997) ont confirmé cette hypothèse dans plusieurs langues différentes dont l'anglais, le japonais et le russe.

En linguistique informatique, le concept de centre d'attention a été utilisé dans la théorie connue sous le nom de Théorie du Centrage (*Centering Theory* par Grosz, B. 1977, Grosz, B. et al. 1983, 1995). Cette théorie concerne la structure des textes ; elle se donne pour but d'expliquer les différents types possibles de transition entre énoncés. Les énoncés introduisent dans le discours des centres d'attention orientés vers l'avant (*forward-looking centers*) parmi lesquels, pour expliquer la transition vers la suite du texte, il faut rechercher celui qui est traité comme le centre favori (*preferred center*). Mais avant toute chose, chaque énoncé (sauf l'énoncé initial d'un texte) comporte un unique centre d'attention orienté vers l'arrière (*backward-looking center*) qui renvoie à l'un des centres orientés vers l'avant des énoncés précédents.

En linguistique cognitive, Ronald Langacker (1998) a proposé de définir le sujet et le complément d'objet direct en se fondant sur l'importance relative accordée par le locuteur à divers participants d'une situation. "*I propose that subject and object status ultimately reduces to a kind of focal prominence conferred on participants in a profiled relationship.*" (Langacker, R 1998 : 26). Pour Talmy Givón, les fonctions grammaticales de sujet et de complément d'objet direct sont parmi "*the most discourse-pragmatically oriented grammatical systems*" (Givón, T. 1998 :54). Il est intéressant de noter que ce linguiste n'a pas hésité à employer une formulation dans laquelle le mot anglais *topic* (dans son sens courant) est utilisé pour expliquer la raison d'être du sujet et de l'objet direct: "*the subject and DO [direct object] may be viewed as the grammaticalized primary and secondary topic of the discourse at the time when the clause in which they partake is being processed.*" (Givón, T. 2001 :198).

À l'heure des sciences cognitives, des philosophes aussi ont repris le débat sur la notion de prédicat. Le philosophe Radu J. Bogdan a notamment proposé de distinguer une opération mentale qu'il appelle *coinstantiation* (correspondant au "prédicat" des logiciens ou aux "relations thématiques" au sens des théories de N. Chomsky en linguistique) et une composante pragmatique ou communicative qu'il appelle *prédication*⁵ (Bogdan, R. J. 2009 : 3-12). De plus, Radu J. Bogdan a donné une interprétation cognitive de la *prédication* qui intègre les résultats des recherches en psychologie sur le rôle de l'attention dans le développement du langage : ce serait lors de l'acquisition des principes de la prédication linguistique que l'enfant apprend à raisonner et plus généralement à penser, ce qui suggère que la prédication est une opération fondamentale pour le développement du mode de pensée spécifiquement humain. Or, la prédication est possible seulement quand le locuteur concentre son

⁴ Mais également de plusieurs autres psycholinguistes dès la fin des années 1960.

⁵ Nous rapprochons la distinction de R. J. Bogdan entre *coinstantiation* et *prédication* de notre distinction entre ortho-information (information configurée proprement dite) et méta-information (*prédication* à proprement parler).

attention sur un fragment de l'information qu'il s'apprête à soumettre à l'attention de son interlocuteur.

Certains philosophes ont été choqués par le point de vue de Radu Bogdan qui a ajouté une dimension psycho-pragmatique à l'acception du prédicat communément admise depuis des siècles en philosophie et en logique. En revanche, un philosophe tchèque, Jaroslav Peregrin, en a tiré des conséquences importantes, à savoir : le prédicat est avant tout un phénomène linguistique, alors qu'il a été conçu pendant des siècles par les logiciens comme un phénomène cognitif, un mode de raisonnement concernant des relations ontologiques (Peregrin, J. 2013). Le plus important, toujours selon J. Peregrin, est que le prédicat – de par sa nature linguistique – joue un rôle fondamental dans la communication entre les humains et dans les “jeux de langage” par lesquels Ludwig Wittgenstein avait tenté de saisir la composante pragmatique du langage.

3.2 Sujet et centrage de l'énoncé

Le concept d'attention partagée emprunté à la psycholinguistique contemporaine nous a permis de définir le sujet d'un énoncé linguistique comme le syntagme nominal exprimant ce sur quoi le locuteur concentre sa propre attention et attire celle de l'allocutaire, c'est-à-dire son *centre d'attention*⁶. Certes, le terme de *centre d'attention* est également utilisé dans la *théorie du centrage* (Grosz B. et al. 1995) mais notre acception en diffère par le fait que nous y décelons une fonction qui subdivise l'énoncé en *centres (globaux et locaux)* et leurs *périphéries* ce qui est corroboré par les résultats des expériences des psychologues (Oberauer, K. 2003) et des psycholinguistes contemporains (Tomlin, R. 1995, 1997, Stachowiak, F. J. 2013).

Dans le cadre du *centrage méta-informatif de l'énoncé* (CMI), nous recourons aux concepts de *centre d'attention* (CA) et de syntagme centré par l'attention ou *syntagme attentionnel* (SA) pour rendre compte de la linéarisation des représentations mentales (sous la forme des énoncés linguistiques). Afin de construire un énoncé, le locuteur devra choisir⁷ un syntagme sur lequel portera son attention principale, *le sujet*. C'est à propos de ce dernier qu'il pourra communiquer toutes sortes d'information au moyen d'une deuxième partie de son énoncé appelée *prédicats*.

Créer un centre d'attention principal, c'est distinguer l'un des participants de la situation sémantique afin de lui attribuer plus d'importance qu'aux autres en l'exprimant par le sujet de l'énoncé. Le prédicat, lui, est tout simplement “ce qu'on dit du sujet”, la nature de son contenu sémantique pouvant être d'une infinie variété, de même que le rôle sémantique du participant exprimé par le sujet peut être très divers (voir plus loin § 6.4). C'est ainsi que la définition du prédicat se trouve déplacée de la sémantique vers la pragmatique.

⁶ Signalons que dans nos premiers travaux en français, nous employions le terme de “centre d'intérêt” (Włodarczyk A. 2001, 2003a, b, 2004 ; Włodarczyk H. 2003, 2004).

⁷ Comme on le verra plus loin, le locuteur est guidé dans sa construction de l'énoncé par les schèmes valenciels que la langue impose. Nous considérons que les règles syntaxiques seules ne peuvent suffire à créer des énoncés linguistiques sans tenir compte des schèmes valenciels.

⁸ Dans le volume collectif consacré à la théorie du centrage méta-informatif de l'énoncé (Włodarczyk A. & Włodarczyk H. 2013), un psycholinguiste allemand, Franz J. Stachowiak, a consacré un chapitre au rôle de l'attention et de la mémoire dans la validation méta-informative des énoncés (Stachowiak F. J. 2013: 121-144)

3.3 Centres d'attention global et local

Outre le sujet qui exprime le centre d'attention principal (global), le locuteur dispose du cod⁹ pour exprimer un *centre d'attention* secondaire (local). Dans la structure syntaxique de l'énoncé représentée par un arbre de constituants, le sujet prend la forme du syntagme nominal le plus à gauche qui domine tout le reste de l'arbre tandis que le cod est le syntagme nominal qui est situé dans une branche inférieure rattachée au syntagme verbal. Pour cette raison, dans la structure syntaxique, le syntagme en fonction de sujet (exprimant le centre d'attention principal) est global tandis que le syntagme en fonction de cod (représentant le centre d'attention secondaire) est local. Du fait de la hiérarchie entre le sujet et le cod, **la présence du cod implique celle du sujet**. Les raisons méta-informatives pour lesquelles nous traitons comme syntagmes attentionnels uniquement le sujet et le cod trouvent leur confirmation dans le comportement syntaxique propre uniquement à ces deux syntagmes nominaux, notamment le fait que seul le complément d'objet direct peut devenir le sujet lorsque le verbe est employé à la voix passive (voir plus loin § 6.5).

La définition méta-informative du sujet et du cod permet d'expliquer la possibilité de faire correspondre alternativement le sujet et le cod à différents rôles sémantiques. Le sujet n'est pas lié exclusivement au rôle sémantique de l'agent actif, ni le cod à celui du participant passif (voir plus loin § 6.4). Dans les langues dites nominatives, le sujet d'un verbe de voix active (voix non marquée dans ces langues) correspond par défaut (donc pas obligatoirement) à un participant remplissant un rôle actif. Il n'en demeure pas moins que les langues possèdent différents moyens lexicaux et grammaticaux permettant de présenter en position de sujet un participant non actif ou même un syntagme désignant un ancrage spatial et/ou temporel (Włodarczyk A. & H. 2006b, 2016b). Le choix des CA dépend du point de vue du locuteur sur la situation, puis de la cohérence du texte.

Seuls le sujet et le cod sont des syntagmes centrés par l'attention, les autres syntagmes nominaux – qu'ils soient régis par le verbe ou qu'ils se comportent comme des syntagmes autonomes – ont une forme (cas ou préposition) exprimant directement – bien que de manière imprécise en raison de la polysémie des cas et des prépositions – le rôle sémantique de leur référent (bénéficiaire, destinataire, instrument, moyen, lieu, temps, durée, fréquence, etc.). De plus, le sujet et le cod sont les deux seuls syntagmes nominaux qui peuvent échanger leur fonction grâce à la voix passive, à la fois dans la structure syntaxique et dans la hiérarchie des syntagmes attentionnels (voir plus loin § 6.5).

4 Stratification de l'information dans l'énoncé

La modélisation conceptuelle des observables linguistiques permet de mettre en évidence que l'espace informationnel de l'énoncé est partitionné en trois couches : para-, ortho- et méta-informative.

4.1 La Para-information

La para-information concerne l'identification des concepts (parmi lesquels ceux des entités et des situations) lors de leur émergence dans la conscience du locuteur non

⁹ Cela suppose que le locuteur ait choisi un schème valenciens transitif.

seulement de façon *absolue* (par rapport à eux-mêmes) mais aussi de manière *relative* (par rapport à d'autres membres des groupes/classes auxquels ils appartiennent). À ce niveau notamment, afin de communiquer de l'information, le locuteur identifie donc ses concepts concernant des individus ou des classes. Pour cela, il se sert de ses connaissances à la fois sémantiques et ontologiques relatives à des concepts individuels ainsi que relationnels. Cette sélection est guidée par les schèmes valenciels dont le locuteur dispose dans la langue qu'il utilise mais elle est réalisée d'abord dans les représentations mentales avant de s'exprimer dans un énoncé. Signalons que les adverbes, particules et pronoms déictiques tels que "*aussi*", "*seulement*", "*justement*", "*celui-ci*" etc. constituent l'expression langagière de cette **sélection identificatrice** au sens large à laquelle participent également l'équivalence et la complémentarité (en tant que critères suffisants de la distinctivité des traits sémiologiques). Il nous paraît intéressant de faire remarquer que les logiciens qui choisissent de travailler sur les raisonnements logiques *avec identité* confèrent à la relation d'identité un statut à part parmi toutes les autres relations.

4.2 L'Ortho-information

La couche de l'**ortho-information** (information "utilitaire" ou "proprement dite")¹⁰, est celle où l'information concernant les rôles des participants et les ancrages spatio-temporels est **configurée** en cadres situationnels. Les rôles que les participants jouent dans une situation et les ancrages temporels sont organisés au niveau le plus général en trois types : 1) de rôles actifs et ancrages indiquant les points d'origine, 2) de rôles médians et ancrages indiquant les points intermédiaires et 3) de rôles passifs et ancrages indiquant les points d'arrivée (cibles).

Dans les langues naturelles, l'ortho-information n'est pas directement accessible dans l'expression : seul le sens littéral est explicite tandis que le sens cognitif n'est que suggéré et n'est atteint qu'au terme de l'interprétation sémantique de l'énoncé. Ainsi, le contenu sémantique des catégories linguistiques ne se confond pas avec leur contenu cognitif, par exemple le **genre** et le **sexe**, le **nombre** et la **quantité**, le **temps grammatical** (ang. *tense*) et le **temps comme dimension de l'expérience humaine** (ang. *time*). Au sein des cadres situationnels, l'**actance** concerne les rôles (actif, passif ou médian) attribués aux participants tels qu'ils sont exprimés par les syntagmes nominaux (décrits traditionnellement en termes syntaxiques comme sujet, cod, coi etc.). Il s'agit en fait de pseudo-rôles propres à la sémantique des langues car ils ne correspondent pas toujours aux rôles cognitifs des agents dans la représentation conceptuelle, ces derniers constituant l'**agentivité**. Alors que, sur le plan sémantique, l'actance, de par son caractère très abstrait, tolère une certaine ambiguïté, l'agentivité, plus concrète, est plus précise mais, en revanche, ouverte à de multiples hypothèses.

Par exemple, dans l'énoncé "*la voiture a renversé un piéton*", "*la voiture*" désigne l'actant actif et "*un piéton*" désigne l'actant passif, tandis que le rôle de l'agent actif proprement dit, qui n'est pas exprimé dans l'énoncé, doit être reconstruit au niveau conceptuel de l'agentivité comme étant celui du *conducteur*. En effet, vu que les véhicules nécessitent un contrôleur appelé "conducteur", ce dernier est clarifié dans la représentation mentale où il remplace le pseudo-rôle qu'est l'actant actif. De même, "*la*

¹⁰ L'ortho-information a été présentée sous le nom de sémantique associative dans (Włodarczyk, A. 2003c, 2008 et Włodarczyk, A. & Włodarczyk, H. 2008b, 2013).

voiture”, présente dans la représentation cognitive, pourrait également être implicite comme dans l'énoncé “Jean a renversé un piéton”.

4.3 La Méta-information

Dans la couche de la **méta-information**, deux processus contribuent de manière importante à la construction de l'énoncé : *le centrage de l'attention* sur un ou deux composants distingués de l'ortho-information ainsi que l'attribution d'un statut *ancien* ou *nouveau* à l'ortho-information communiquée. Ces deux processus permettent au locuteur de présenter l'information à transmettre de telle sorte que l'allocataire puisse décoder l'ortho-information en fonction de l'état de son savoir (c'est-à-dire de ce que le locuteur suppose¹¹ connu de l'allocataire au moment où il s'efforce de communiquer avec lui de manière réussie).

Lorsqu'un locuteur a l'intention de communiquer de l'(ortho-)information concernant une situation qu'il se représente mentalement (sans doute de manière non incrémentale), il est amené – pour donner une forme “linéaire” à l'énoncé – à opérer un choix parmi les rôles des participants de la situation, les figures, les circonstances etc. La *méta-information*, qui permet de marquer les choix stratégiques du locuteur, relève de la pragmatique occupant ainsi une place centrale dans la structure des représentations à transmettre par les moyens linguistiques puisque c'est d'elle que dépend la présentation de l'information communiquée et, par conséquent, la succession des morphèmes dans l'énoncé.

Notons que ce sont des cybernéticiens qui ont les premiers mis en évidence la méta-information dans le langage des sciences et les informaticiens qui aujourd'hui la prennent en compte dans leurs travaux. Voici les définitions les plus importantes (et le schéma qui les visualise, fig. 1) de la **théorie qualitative de l'information** proposée par Henryk Greniewski, cybernéticien polonais, (Greniewski, H. 1968 : 28).

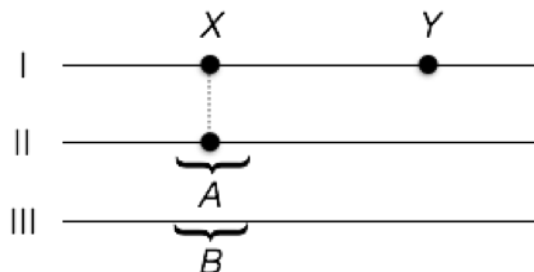


Fig. 1 : *Interprétation géométrique des rapports entre l'information et le monde réel ainsi qu'entre les informations elles-mêmes*

- *A est une information au lieu de dire qu'il existe X et Y tels que A reflète X et A ne reflète pas Y.*
- *A est absurde au lieu de dire que pour tout X, A ne reflète pas X.*
- *A est trivial au lieu de dire que pour tout X, A reflète X.*
- *X est un événement au lieu de dire qu'il existe A tel que A reflète X.*

On trouve plus loin (Greniewski, H. 1968 : 51-52) la définition de la **méta-information** que nous résumons de la façon suivante :

¹¹ Comme nous le verrons plus bas, il arrive que, pour des raisons de stratégie discursive, le locuteur **impose** à une partie de l'énoncé un statut *ancien* et à l'autre un statut *nouveau* sachant pourtant que l'allocataire leur attribuerait spontanément le statut inverse.

- *B est une **méta-information** si et seulement si A est une information sur X et B est une information sur A.*

À notre connaissance – les linguistes ne traitent pas de la méta-information au sens qui vient d’être présenté¹².

Nous considérons que la méta-information est une composante de la pragmatique même si, en général, les linguistes qui pourtant reconnaissent le statut linguistique de la pragmatique s’intéressent plutôt aux relations interpersonnelles, notamment à la politesse. En effet, donnant la priorité à la syntaxe et à la sémantique, les linguistes ont longtemps traité la pragmatique comme discipline plutôt périphérique de la linguistique. Néanmoins, la méta-information est centrale dans l’acte d’énonciation étant donné que la forme de l’énoncé est déterminée par la volonté pour le locuteur de communiquer avec l’allocataire de telle sorte que ce dernier puisse accéder à l’information transmise de manière efficace. En ce sens, notre conception de la pragmatique est plus étroitement liée à la forme même des énoncés que celle de la plupart des approches actuelles qui s’écartent résolument des techniques d’analyse syntaxique de l’énoncé et du texte (Sperber D. & Wilson D. 1986). En revanche, notre point de vue est naturellement plus proche de la théorie du *centrage* en linguistique computationnelle (Grosz, B. et al. 1995). Tout en admettant que la compréhension des énoncés s’appuie sur des connaissances partagées par les locuteurs et, pour cette raison, non exprimées explicitement dans les messages linguistiques, nous considérons que la forme même des énoncés (leur syntaxe et morphologie) dépend de la représentation que se fait le locuteur du savoir de l’allocataire (statut ancien ou nouveau) et de sa volonté d’attirer son attention sur tel ou tel élément de la situation dont il parle (choix d’un centre d’attention). Ces principes généraux étant posés, il convient cependant de ne pas perdre de vue la grande diversité des moyens d’expression de la méta-information dans les langues du monde¹³.

4.4 Relations inter- et intra-couches

Nous proposons une tentative de visualisation des relations intra- et inter-couches para-, ortho- et méta-informatives sur un exemple concret. Nous représentons par la figure 2 les trois couches informatives de l’énoncé (1).

(1) *Brutus killed Caesar with a poniard.* (Brutus a tué César avec un poignard.)

¹² Il convient de bien distinguer la méta-information du méta-langage tel qu’il a été présenté dans le système des fonctions de la communication langagière (Jakobson, R. 1963). Au sens de Jakobson, le métalangage est une langue de spécialité à base d’une langue naturelle utilisée pour décrire la même langue naturelle. Par exemple, le français utilisé pour décrire la grammaire du français.

¹³ Nos travaux ont porté sur le japonais, le polonais et leur mise en contraste avec le français ou l’anglais.

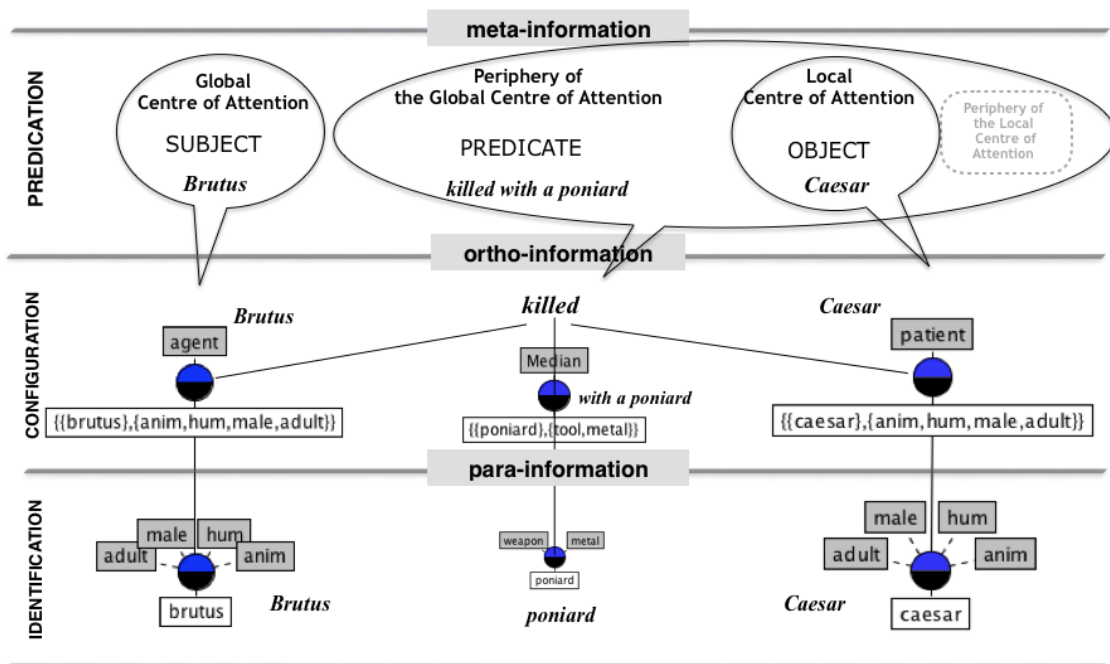


Fig. 2 : Combinaison des informations des trois couches

Le sujet *Brutus* (présenté par le locuteur – au niveau méta-informatif – comme centre d’attention *global*) désigne – dans la couche ortho-informative – le participant jouant le rôle actif dans la situation (l’agent). Le cod *César* (présenté par le locuteur au niveau méta-informatif comme le centre d’attention *local*) désigne – au niveau ortho-informatif – le participant jouant le rôle passif dans la situation (le patient). Quant au complément d’objet indirect *avec un poignard*, il s’agit d’un syntagme non attentionnel (c-à-d. sur lequel ne pointe aucun centre d’attention) exprimant l’outil (introduit par la préposition *avec*) qui fait partie du niveau ortho-informatif. Le prédicat est ce qu’on dit du sujet au niveau méta-informatif, il est composé du verbe et de ses compléments.

Il convient de préciser que dans un énoncé linguistique tous les éléments d’information de chacune des trois strates ne sont pas exprimés directement, certains demeurent implicites. Ainsi dans l’exemple analysé, les noms *Brutus* et *César* expriment directement – par leur forme casuelle et/ou leur position par rapport au verbe – la couche de la méta-information, c’est-à-dire les centres d’attention, sujet et cod, et à ce niveau méta-informatif, ils entrent dans **une structure de constitution avec le verbe**. En revanche, dans la couche ortho-informative, les rôles sémantiques des mêmes deux noms sont inclus dans la connaissance de la valence du verbe avec lequel ils sont employés. En effet, la compréhension du sens ortho-informatif de l’énoncé (dans notre exemple des rôles sémantiques respectifs de *Brutus* et *César* en tant qu’actants dans la situation exprimée par le verbe *tuer*) ne peut se faire sans recourir au schème valencielle du verbe grâce auquel tout locuteur compétent peut attribuer un rôle sémantique actif ou passif (*agent* ou *patient*) à chacun des deux centres d’attention. De plus, au niveau ortho-informatif, les deux noms *Brutus* et *César* exprimant les actants entrent avec le verbe dans une **relation de dépendance**.

Pour être complète l’interprétation du contenu de l’énoncé doit parvenir jusqu’à l’identification des entités dans la couche para-informative, et c’est alors qu’elle donne accès à la cognition qui comporte à la fois des connaissances sur les signes linguistiques et des connaissances sur le monde représenté. Parmi les connaissances ontologiques, on

trouve en priorité, par exemple, les classes **ontologiques** des êtres humains et des objets inanimés, qui sont des concepts individuels, ainsi que les connaissances sur l'agentivité (*agency*) qui s'expriment par des schèmes conceptuels. Les connaissances linguistiques fournissent les **schèmes valenciels** (*l'actance*) qui permettent de réunir (quoique de manière partielle) dans une seule expression des informations provenant principalement des trois couches mentionnées. Dans la cognition, les locuteurs sont capables de mettre en rapport des **schèmes conceptuels** avec des schèmes valenciels qui sont des formes "préfabriquées" leur permettant de s'exprimer le plus brièvement possible. C'est notamment afin de palier au problème des expressions non compositionnelles (ou figées qui sont produites par des règles linguistiques appartenant à des grammaires aujourd'hui disparues) que nous avons proposé le concept de *schèmes conceptuels* des représentations mentales qui sont associées à des *schèmes valenciels* dans l'expression linguistique. En effet, comme le soulignait Maurice Gross (Gross, M. 1975), seulement environ un tiers des énoncés linguistiques peut être produit par des règles inférentielles, les deux tiers restants étant des constructions figées. Selon nous, tout énoncé est construit en utilisant à la fois des *règles syntaxiques* et des *schèmes valenciels*. Cela revient à dire que tous les énoncés, même ceux qui donnent l'impression de pouvoir être construits seulement en appliquant des règles syntaxiques, suivent également des schèmes valenciels¹⁴.

Pour pouvoir être traités dans la couche para-informative, les concepts individuels, tout comme les schèmes relationnels, sont *identifiés* au cours d'une procédure de sélection dans les connaissances. Ils sont ensuite intégrés (plus précisément, enchâssés), dans la couche de l'ortho-information, en tant que participants auxquels des rôles sémantiques (actanciels) sont attribués suivant le relationnel choisi pour la *configuration* de la situation qui constitue un cadre de l'univers du discours. Tout ceci se fait, comme nous venons de le dire, en rapport avec le schème valenciels verbal de la langue en question. Cependant, les éléments identifiés dans la couche de la para-information, puis configurés dans celle de l'ortho-information sont d'une sorte différente que les éléments constitutifs de la méta-information qui concerne le discours, et en l'occurrence, les connaissances du locuteur et de l'allocutaire. En effet, c'est au niveau méta-informatif que les éléments de la para-information et ceux de l'ortho-information sont sélectionnés et ordonnés en fonction (a) des centres d'attention du locuteur et, dans le cas de l'attention partagée, de l'allocutaire ainsi que (b) des ressources langagières à sa disposition (connaissance des schèmes valenciels mentionnés plus haut mais aussi des règles de grammaires) ; les principaux marqueurs linguistiques étant la voix du verbe et l'ordre des syntagmes majeurs. C'est le fait que les participants et les ancrages sont identifiés comme ayant les mêmes référents dans chaque couche qui permet d'intégrer les informations des trois couches.

Le tableau 1 récapitule les opérations (décrites aux paragraphes 4.1, 4.2 et 4.3) qui sont censées se dérouler **à l'intérieur de chaque couche** : *identification*, *configuration* et *centrage*.

¹⁴ Cela est notamment corroboré par l'enseignement des langues secondes, où on obtient des résultats bien meilleurs en associant les règles de la grammaire aux schèmes valenciels tout faits (sous la forme de lexiques de constructions).

Genre d'information	Opération intra-couche	Résultat
méta-information	centrage	partie(s) d'information distinguée
ortho-information	configuration	information utile proprement dite
para-information	identification	éléments de situations sémantiques

Tableau 1 : Opérations intra-couches sur les composantes informatives du contenu des énoncés

Ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, les constituants des énoncés émanant des différentes couches de l'espace de l'intention communicative obéissent autant aux règles de la syntaxe qu'aux conventions forgées dans la diachronie sous la forme des **schèmes valenciels** des verbes. Les éléments du niveau méta-informatif du 1^{er} degré (voir § 6.1) sont notamment le sujet et le complément d'objet direct (présentés ci-dessus § 3). Les éléments du niveau ortho-informatif sont les syntagmes désignant divers rôles médians (bénéficiaire, instrument, etc.) ainsi que (pour des verbes de déplacement ou de durée) ceux désignant des ancrages spatio-temporels. Enfin, même si l'identification est toujours présente dans la couche para-informative, elle est rarement exprimée autrement qu'en nommant l'individu ou la relation, quoique des morphèmes mentionnés plus haut tels que "*justement*", "*aussi*", "*seulement*" soient utilisés comme des identificateurs *relatifs* qui peuvent être présents explicitement dans l'énoncé.

5 Les statuts méta-informatifs *ancien* et *nouveau*

La tripartition de l'information a des conséquences importantes. L'ortho-information est générée quand le locuteur établit des relations entre des entités dans l'espace de ses représentations mentales et l'interprétation de l'énoncé doit parvenir jusqu'à ce niveau sémantique profond pour déboucher sur la compréhension. En revanche, la prédication elle-même a lieu quand le locuteur exprime ses représentations mentales par des messages linguistiques à l'intérieur desquels des fragments d'ortho-information ont été distingués grâce à la concentration de l'attention. A ce niveau méta-informatif, des statuts *nouveau* et/ou *ancien* sont attribués à chaque énoncé ou partie d'énoncé vu que le choix de tel ou tel statut entraîne une différence structurelle manifestée par l'intonation, le lexique et/ou la syntaxe (voir plus loin les analyses d'énoncés au § 7).

5.1 Notions de statut *ancien* et *nouveau* dans le discours

Les notions de statut *ancien* et *nouveau* ne sont pas comprises de manière uniforme dans la linguistique actuelle¹⁵ et sont parfois traitées comme de simples équivalents d'autres oppositions telles que notamment *anaphore/cataphore* et *connu/inconnu*. Nous avons proposé une hiérarchie entre ces notions qui fait des unes les motivations sémantiques des autres (tableau 2 ci-dessous). Les statuts *ancien* et *nouveau* ne sont pas des propriétés inhérentes de l'ortho-information mais concernent la

¹⁵ Les acceptions du terme "donné" (*given*) dans différentes théories linguistiques de la 2^e moitié du 20^e siècle ont été divisées en trois classes par Ellen Prince (1981) selon qu'elles relèvent de : (1) la **prédictibilité**, quand le locuteur suppose que l'allocutaire est capable de prévoir l'apparition d'une unité dans un énoncé, (2) la **saillance** d'une unité supposée présente à la conscience de l'allocutaire, (3) l'appartenance à un savoir partagé fondant le caractère **connu et vrai** d'une unité d'expression.

manière dont cette dernière est communiquée. C'est notamment pour cette raison que nous avons abandonné la notion traditionnelle de "valeur *donnée* ou *nouvelle* de l'information" au profit de celle de "statut méta-informatif *ancien* ou *nouveau*" d'un énoncé ou de l'une de ses parties.

Si on admet que la communication a pour but principal d'enrichir par des connaissances nouvelles le savoir de l'allocutaire, on conçoit aisément que certains énoncés comme (2) aient un statut *entièrement nouveau*, exprimant une situation particulière dont on n'a jamais parlé auparavant.

(2) *Ce monsieur est arrivé avant vous.*¹⁶

En revanche, les énoncés à statut uniformément *ancien* sont aussi employés dans la communication dans la mesure où ils servent à rappeler des faits et vérités connus, du genre des définitions génériques qui contiennent implicitement le quantificateur universel des logiciens :

(3) *L'homme est mortel.*

Les énoncés à statut *ancien* peuvent donc servir à rappeler l'arrière-plan des connaissances communes des protagonistes de la communication. De plus, sans apporter d'information réellement nouvelle, ce genre d'énoncés peut néanmoins servir dans l'argumentation. Le locuteur est toutefois libre de présenter l'ortho-information qu'il a l'intention de transmettre comme *ancienne* ou *nouvelle*, même en dépit de ce qu'il suppose qu'elle représente pour son interlocuteur. Cela rend même possible de conférer un statut méta-informatif *ancien* à des informations qui contredisent les vérités reçues. Par exemple, Nicolas Copernic pouvait, à son époque, utiliser un énoncé (4) de statut méta-informatif *ancien* afin de présenter ce qu'il considérait comme une vérité générique (prouvée par ses calculs), alors que cela contredisait manifestement ce que tous les hommes pensaient à son époque.

(4) *La Terre tourne autour du Soleil.*

Soulignons que, dans l'exemple (4), le statut méta-informatif *ancien* de l'énoncé de base est motivé par les connaissances scientifiques de l'astronome (à l'opposé des connaissances communes) et que ce statut ne dépend pas du contexte de discours. La raison en est qu'il s'agit dans le cas de l'énoncé (4) de la **qualité** de l'information qui - comme on le verra plus loin - constitue la motivation par les connaissances scientifiques du **statut** méta-informatif *ancien* de l'énoncé de base.

5.2 Motivation des statuts méta-informatifs

Nous distinguons trois sortes de motivation des statuts méta-informatifs *ancien* et *nouveau*¹⁷. Premièrement, le statut méta-informatif *ancien* ou *nouveau* est motivé par le discours et correspond à la distinction entre l'information déjà mentionnée dans le texte (*anaphorique*) et celle qui est mentionnée pour la première fois et qui oriente l'attention du destinataire vers la suite du texte ou du discours (*cataphorique*). Deuxièmement, le statut méta-informatif *ancien* ou *nouveau* est motivé par le savoir partagé du locuteur et de l'allocutaire qui permet d'opposer ce qui est *connu* à ce qui est *inconnu*. Troisièmement, le statut méta-informatif *ancien* ou *nouveau* est motivé par l'ortho-

¹⁶ Pour juger avec sûreté du statut méta-informatif d'un énoncé, il faut disposer du contexte, savoir notamment si l'énoncé est le premier dans un échange ou s'il se situe à l'intérieur d'un discours.

¹⁷ Cf. Włodarczyk, A. dans Włodarczyk, A. & Włodarczyk, H. 2013 : 50.

information, c'est-à-dire par l'ontologie opposant les situations en tant que types (classes) et en tant qu'instances (occurrences). Les situations conçues en tant que types comme *génériques*, *générales*, *habituelles* ou *potentielles* motivent le statut *ancien*. A l'inverse, les situations *spécifiques*, *particulières*, *occasionnelles* et *actuelles* motivent le statut *nouveau* (tableau 2).

Stockage de l'information	Motivation	Motivation du statut ANCIEN	Motivation du statut NOUVEAU		
I. passager (mémoire temporaire)	communication immédiate	anaphorique	cataphorique		
	information récente	connu	inconnu		
II. persistant (mémoire à long terme)	Connaissances ontologiques (Référence mentale)	Σ	générique	Π	spécifique
			général		particulier
			potentiel		actuel
			habituel		occasionnel

Tableau 2. Motivations des statuts ancien et nouveau dans les énoncés

Les langues possèdent des moyens d'expression permettant de donner à un énoncé le statut *ancien* ou *nouveau*. En plus de moyens lexicaux (adverbes, expressions à contenu spatio-temporel et modal) de nombreuses catégories grammaticales¹⁸ peuvent participer à l'expression des valeurs *ancienne* ou *nouvelle* du statut méta-informatif. Ce qui mérite d'être noté est que les mêmes marqueurs peuvent contribuer à donner à un énoncé (dans son ensemble ou seulement au centre d'attention global ou au seul propos qui l'accompagne) tantôt la valeur *générale* motivée par la cognition et tantôt la valeur *anaphorique* motivée par le discours : il s'agit, par exemple, de certains emplois de l'article défini en français (dont au moins les emplois *générique* et *anaphorique* sont bien identifiés par les linguistes) ou encore de l'aspect imperfectif des langues slaves¹⁹. D'autres marqueurs grammaticaux peuvent apporter tantôt la valeur *particulière*, tantôt la valeur *cataphorique* : il s'agit, par exemple, de certains emplois de l'article indéfini en français ou de l'aspect perfectif dans les langues slaves. Ajoutons également que malgré l'ambiguïté inhérente des moyens d'expression, du point de vue de la compréhension de l'énoncé, il est nécessaire de distinguer les trois motivations différentes des statuts *ancien* et *nouveau* présentées ci-dessus.

6 La méta-information dans l'énoncé et le discours

De nombreux linguistes spécialistes des problèmes connus sous le nom de « structure de l'information » ont souligné l'importance de l'alternance des éléments à statut *nouveau* et des éléments à statut *ancien* pour la cohérence du discours. Mais peu ont prêté attention à l'influence du statut méta-informatif sur la structure syntaxique de

¹⁸ Les phénomènes linguistiques dont l'étude est à l'origine de la théorie du centrage méta-informatif sont les particules nominales japonaises (Włodarczyk, A. 1980, 1982, 1998, 2005).

¹⁹ Cf. Włodarczyk, H. 1997.

l'énoncé²⁰. De plus, les mêmes spécialistes considèrent, pour la plupart, que tout énoncé se divise en thème et rhème (*Théorie de l'École de Prague*) ou, dans une terminologie alternative, en topique et commentaire (*Theory of Information Structure*). En l'absence de marques explicites de topicalisation, le sujet est traité comme le topique ou le thème et le prédicat comme le commentaire ou le rhème suivant la terminologie adoptée (Lambrecht, L. 1994 :136, Halliday, M.A.K. 2004 :74).

En revanche, dans la Grammaire répartie, les statuts méta-informatifs *ancien* ou *nouveau* permettent de distinguer nettement entre les deux types d'énoncés suivants : (a) les **énoncés de base** (de statut *ancien* ou *nouveau* concernant **uniformément** l'énoncé entier) sont définis comme des expressions prédicatives issues du premier degré méta-informatif et (b) les **énoncés étendus** composés de parties de statut **contrasté** (dont les syntagmes topicalisés et/ou focalisés) issus du deuxième degré méta-informatif. Il est important de remarquer que la distinction entre les énoncés de base et les énoncés étendus (qui est de nature pragmatique) ne doit pas être confondue avec la distinction entre les phrases simples et les phrases complexes (qui est nature syntaxique).

6.1 Énoncé de base

Comme nous venons de le voir, les énoncés de base (du point de vue méta-informatif et non pas syntaxique) sont des énoncés dans lesquels le sujet a le même statut méta-informatif que le prédicat. Le processus de la construction des énoncés de base standards consiste en l'application d'une forme canonique (prête-à-utiliser) fondée sur la valence verbale²¹. Le programme de *Grammaire répartie* met au-devant la convention valencielle car la construction des énoncés de base repose sur des schèmes valenciels qui doivent être mémorisés au cours de la période de l'apprentissage d'une langue. Au contraire, comme on le verra, la construction de l'énoncé étendu (§ 6.2) est due à des règles de grammaire²² permettant de transformer la forme canonique de l'énoncé suivant la stratégie discursive choisie par le locuteur. Le but des transformations (cf. § 6.5) est notamment d'exprimer le recentrage méta-informatif de telle sorte que la cohérence du discours soit assurée. Ainsi, lorsque le locuteur a besoin de recentrer son attention (recadrer ses points de vue), il a recours à des règles de transformation des schèmes français des énoncés qui ont pour résultat aussi bien des énoncés de base (voix passive, causative, conversions lexicales etc.) que des énoncés étendus (comportant des constituants topicalisés et/ou focalisés). Quand, pour produire un énoncé, le choix du syntagme attentionnel en tant que sujet précède dans le temps celui du schème valencielle canonique, le locuteur doit soit adapter ce dernier en utilisant la voix du verbe soit recourir au choix d'un autre schème valencielle approprié. Cela est nécessaire pour adapter la forme syntaxique de l'énoncé à la présentation la mieux réussie, du point de vue pragmatique, de la succession des centres d'attention qui conditionnent la cohérence du

²⁰ La grammaire fonctionnelle de M.A.K. Halliday est une exception : "Connected speech unfolds as an unbroken sequence of 'messages', in which the speaker is alternating between elements of given and elements of new ; these map into the structures of the other grammatical units, most powerfully into those of the clause [souligné par Włodarczyk]." (Halliday, M.A.K. & Greaves 2008 :42).

²¹ Le schème canonique constitué par la valence verbale devrait être ajouté à l'ensemble des manifestations du figement linguistique étudié par (Mejri, S. 2005).

²² Cette position concernant la part des règles par rapport aux schèmes figés résulte du constat des problèmes insurmontables que rencontrent les règles de la "grammaire universelle" censées produire toutes les phrases d'une langue.

discours (reflétée par les thèmes particuliers et le thème général du discours, cf. § 6.3 et tableau 3 plus loin).

L'information contenue dans les énoncés est enrichie par des pointeurs méta-informatifs qui y mettent en valeur les centres d'attention du locuteur. Dans l'exemple (5) ci-dessous, en admettant que cet énoncé soit prononcé dans une conversation (et non comme exemple de grammairien), les connaissances partagées permettent en principe de savoir qui est *Marie* et ce qu'est un *livre*. Le verbe *lire* permet de penser que Marie est assez grande (ou a reçu l'instruction nécessaire) pour savoir lire, etc. Au niveau ortho-informatif, nous analysons donc la situation sémantique */lire/* comme étant composée de deux participants : *le lisant (/Marie/)* et *le lu (/livre/)*.

(5) *Marie lit un livre.*

Le niveau méta-informatif consiste à pointer sur celui des deux participants qui est traité par le locuteur comme son centre d'attention principal et prend donc la place ou la forme du sujet. En français, l'énoncé de base (Sujet + Prédicat) suit les ordres canoniques SV ou SVO.

Sans renoncer à nous servir de la notion de *prédicat logique* de manière instrumentale, dans notre pratique de recherche en linguistique, nous proposons de réserver le terme de prédicat pour le niveau pragmatique qui est, de toute évidence, méta-informatif. En effet, la notation des *prédicats logiques* demeure utile en tant qu'élément du métalangage pour représenter toutes sortes de rapports entre des unités linguistiques de tout genre. Par exemple, les relations contenues dans la sémantique des énoncés au sens étroit, c'est-à-dire l'ortho-information (sans ajouts méta-informatifs) ou l'information proprement dite. Ainsi, le contenu ortho-informatif de l'énoncé (5) peut être représenté d'une manière instrumentale par la formule logique $p(x,y)$ dont les variables seront remplacées par des constantes : *lire(Marie, livre)*.

En revanche, le prédicat logique ne permet évidemment pas de distinguer entre deux niveaux différents de l'énoncé, le niveau ortho-informatif et le niveau méta-informatif. Si l'on reprend l'exemple de l'énoncé (5), l'analyse du niveau 2 (méta-informatif) consiste à ajouter à celle du niveau 1 (ortho-informatif) que le */lecteur/* est traité comme sujet ou syntagme exprimant le centre d'attention global (et principal), tandis que l'*/objet lu/* est traité comme cod ou syntagme exprimant le centre d'attention local (et secondaire).

6.2 Énoncé étendu

Dans un énoncé étendu, il se crée un contraste entre des parties d'information *ancienne* et des parties d'information *nouvelle*. Pour définir l'énoncé étendu, nous utilisons deux degrés méta-informatifs différents. Le premier degré est celui des énoncés de base de statut uniformément *nouveau* ou *ancien*. Le second degré est celui des énoncés étendus comportant (a) un **topique**, syntagme à statut *ancien* contrastant avec le statut *nouveau* du **commentaire** et/ou (b) un **focus**, syntagme à statut *nouveau* contrastant avec le statut *ancien* du **fond** (Włodarczyk, A. 2003). Le topique et le focus expriment donc les centres d'attention respectivement global et local de l'énoncé étendu associés chacun à sa périphérie (son propos) de statut inverse (voir plus loin le tableau 4 au § 7.1). La méta-information du premier degré (exprimée dans l'énoncé de base) est motivée par la

sémantique (elle-même fondée sur les connaissances) et ne dépend pas du discours²³, tandis que la méta-information du second degré (exprimée dans l'énoncé étendu) ne concerne que le discours lui-même ; c'est-à-dire la stratégie discursive choisie par le locuteur.

Voici un exemple d'énoncé étendu comportant un topique et un focus.

(6) *(Quant à) Marie, c'est un livre qu'elle lit.*

Le sujet *Marie* a été mis à l'avant de l'énoncé²⁴, réalisé avec une intonation légèrement montante et éventuellement séparé par une pause très brève de la suite de l'énoncé : il est devenu topique, centre d'attention présenté par le locuteur comme ayant le statut *ancien* et mis en contraste avec tout le reste de l'énoncé, lui-même présenté comme *nouveau*. Dans l'exemple analysé, il y a également un contraste entre *ancien* et *nouveau* à l'intérieur du commentaire lui-même, le cod "livre" une fois projeté à l'avant de l'énoncé et introduit par *c'est* est focalisé ; c'est-à-dire que son statut méta-informatif *nouveau* a été mis en contraste avec le statut *ancien* du fond.

Il est nécessaire de préciser que le statut *nouveau*, tel que nous l'avons défini, ne veut pas dire "introduit pour la première fois" dans le texte ou le discours (cf. Włodarczyk, A. 2004 : 29). Les syntagmes faisant référence à des concepts *anaphoriques* (déjà apparus dans le discours) ou *connus* (faisant déjà partie des connaissances), qui ont dans l'énoncé de base le statut *ancien*, peuvent être focalisés, c'est-à-dire présentés dans l'énoncé étendu comme *nouveaux*. Dans l'exemple (7), *Debussy* pourrait avoir déjà été évoqué auparavant dans le discours ou être connu en tant que compositeur mais pas comme l'auteur d'une pièce de musique particulière.

(7) *C'est Debussy qui a composé le morceau que vous venez d'entendre.*

C'est aussi ce qui se passe dans l'énoncé suivant comportant un focus pour insister sur le changement de point de vue que constitue la théorie de Copernic :

(8) *C'est la Terre qui tourne autour du Soleil.*

En effet, dans un énoncé étendu - où, par définition, le statut du syntagme attentionnel ("ce dont on parle") est en contraste avec celui du propos ("ce qu'on en dit") – une partie qui, en fonction des connaissances du locuteur, serait de statut *ancien* ou *nouveau* dans un énoncé de base, peut être présentée soit en préservant son statut soit avec le statut inversé. Cela dépend du rôle que le locuteur lui fait jouer dans une situation d'énonciation en un point précis de son texte ou discours, essentiellement en raison de la stratégie argumentative choisie.

D'autre part, il convient de préciser que, lorsqu'un constituant d'un énoncé de base (que ce soit le sujet ou un autre syntagme qui n'est pas attentionnel) devient topique ou focus, il est traité comme une extension de l'énoncé de base et, dans certaines langues, se trouve, par conséquent, déplacé « à l'extérieur » de l'énoncé de base²⁵. En français, la

²³ Cela concerne les énoncés dans lesquels, par défaut, la maxime de vérité ("ne dites pas ce que vous croyez être faux") de Paul Grice (1975) est respectée.

²⁴ En français, le topique peut être tout simplement mis à l'avant de l'énoncé ou introduit par une préposition complexe. Les nuances entre les deux, outre des critères de style, méritent d'être précisées sur la base d'emplois réels. Dans toutes les langues, il existe plusieurs moyens différents de topicaliser.

²⁵ Cette structuration syntaxique est particulièrement nette en allemand où les topiques et focus sont situés en dehors des frontières de ce que nous appelons énoncé de base (cf. Lambrecht, K. 1994 : 194).

topicalisation d'un syntagme est réalisée le plus souvent par une projection à l'avant de l'énoncé²⁶. Mais théoriquement, deux solutions sont possibles : soit le syntagme topicalisé ou focalisé est projeté "à l'extérieur" de l'énoncé (la reprise par un pronom "anaphorique" en est la trace syntaxique), soit il est superposé de sorte qu'il constitue un seul syntagme avec celui qu'il topicalise ou focalise.

6.3 De l'Énoncé au discours

Si l'on tient compte des unités discursives/textuelles (c'est-à-dire des parties des discours, dialogues, textes etc.), la méta-information s'organise en trois degrés successifs (tableau 3).

Degrés de la méta-information	Centres d'Attention	
	Global	Local
1er Degré : Énoncés de base	Sujet	Complément d'objet direct
2e Degré : Énoncés étendus	Topique	Focus
3e Degré : Discours (ou texte)	Préoccupations	
	Globale	Locale
	Thème général (texte entier)	Thème particulier (paragraphe)

Tableau 3. Degrés méta-informatifs, centres d'attention et préoccupations

Au niveau du texte, nous avons distingué des préoccupations que nous appelons **thèmes** car nous considérons que chaque partie de l'unité discursive/textuelle concerne un **thème particulier** et que l'ensemble de l'unité concerne le **thème général**. Dans un texte d'information scientifique ou technique, le titre du texte représente en général assez bien le thème général mais ce n'est pas toujours le cas en littérature, où l'auteur préfère parfois laisser au lecteur une marge d'interprétation (ou même employer un titre ironique). Quant aux syntagmes attentionnels des énoncés de base et étendus, ils dépendent de la place des énoncés dans le texte, c'est-à-dire de leurs rapports aux thèmes particuliers et au thème général.

Les syntagmes attentionnels des différents degrés méta-informatifs peuvent se suivre en se combinant entre eux. Notamment, le thème général d'un texte ou le thème particulier d'un paragraphe coïncide souvent avec le sujet d'un énoncé de base ou le topique d'un énoncé étendu (cf. Taboada & Wiesemann 2010) ; cela se produit dans les stratégies de continuité décrites dans la Théorie du centrage (*Centering Theory*, Grosz et al. 1995) qui distingue les centres orientés vers l'avant du texte (*forward looking*) de ceux qui sont orientés vers l'arrière (*backward looking*). Par rapport à cela, les syntagmes attentionnels d'un énoncé étendu (exprimant le focus ou le topique) introduisent plutôt le changement du thème courant. Mais les rapports entre les thèmes (exprimant les centres d'attention d'un texte entier ou de ses parties) et les syntagmes attentionnels des énoncés de base et étendus tels qu'ils sont définis dans la Grammaire répartie doivent

²⁶ Les phénomènes de *détachement*, et en particulier ceux qui sont en rapport avec la topicalisation, ont fait l'objet de plusieurs travaux en français (cf. Neveu, F. (éd.) 2003 mais aussi Apothéloz, D., Combettes B. et Neveu, F. (éd.) 2009).

encore faire l'objet d'études approfondies pour chaque langue. Dans le cadre de l'étude du centrage méta-informatif, une analyse de la cohérence d'une scène d'une pièce de théâtre a été effectuée par Hélène Włodarczyk (2003). En fait, il existe plusieurs théories du discours qui abordent les problèmes des relations entre les "syntagmes attentionnels" des énoncés et les « préoccupations » des textes (ainsi que nous les nommons); pour n'en citer que deux seulement parmi celles publiées en France, signalons : (a) celle de Frédérik Bilhaut (2007) où nos thèmes (général et particulier) correspondent au "topique composé" et (b) celle de Nicholas Asher, Laurent Prévot et Laure Vieu (2007) où notre thème correspond au "topique cadratique".

6.4 Centres d'attention et rôles sémantiques

Nous représentons visuellement sur la figure 3 la possibilité de faire coïncider les syntagmes attentionnels des deux premiers niveaux (énoncé de base et énoncé étendu) entre eux et avec les rôles sémantiques d'agent et de patient. Mais le schéma représente uniquement les opérations de topicalisation et de focalisation d'un sujet ou d'un complément d'objet direct de l'énoncé alors que tout autre syntagme, objet indirect ou même circonstant, peut également subir ces opérations. De plus, seuls les rôles d'agent et de patient ont été pris en compte alors que d'autres peuvent aussi être associés au sujet et au cod.

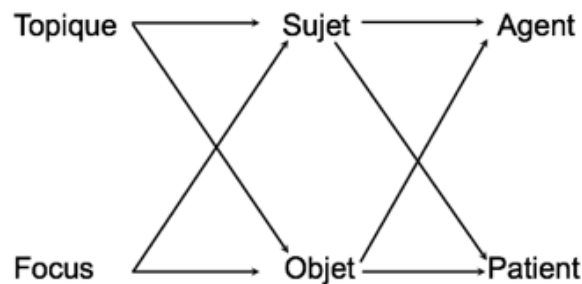


Fig. 3. Combinaison des centres d'attention de l'énoncé de base et de l'énoncé étendu entre eux et avec des rôles sémantiques

Définis comme syntagmes pointant sur des centres d'attention, aussi bien le sujet et le cod que le topique et le focus peuvent se combiner avec n'importe quel rôle sémantique. C'est la propriété même des syntagmes attentionnels que de laisser entièrement à l'étape de l'interprétation du contenu du niveau de l'ortho-information la tâche de résoudre les rôles sémantiques sur lesquels ils pointent. De plus, le choix d'un centre d'attention permet au locuteur de construire un énoncé sans (ou avant) même qu'il ait une vision claire des rôles sémantiques joués par les participants de la situation. Par exemple, il est facile de reconnaître la fonction de sujet dans des énoncés comme "La porte grince." ou "La poule a pondu un œuf.". En revanche, il n'est pas aisé de définir avec précision le rôle sémantique du sujet de chacun de ces énoncés.

Si l'on reprend l'énoncé de base (5) comportant un sujet désignant le participant "Marie" jouant le rôle actif et un cod désignant le participant "un livre" jouant le rôle passif, on peut sur la base du même schème valenciel construire des énoncés étendus, dans lesquels on superpose tour à tour le topique ou le focus au sujet ou au cod. En français, on peut topicaliser un syntagme en employant un marqueur comme "quant à..." ou tout simplement - comme nous l'avons dit - en projetant le syntagme topicalisé à l'avant de l'énoncé. Dans les deux constructions, il faut reprendre le topique dans le commentaire par un pronom anaphorique qui indique à quel constituant de l'énoncé de base le syntagme topicalisé correspond (sujet, cod ou autre syntagme).

(6b) (*Quant à*) Marie, **elle** lit un livre

(6c) *Quant au livre*, c'est Marie qui **le** lit.

(6d) *Le livre*, c'est Marie qui **le** lit.

Mais, dans les énoncés étendus, le topique et le focus ne se superposent pas toujours à un syntagme attentionnel de l'énoncé de base : ils peuvent concerner un complément d'objet indirect ou un ancrage spatial ou temporel (réalisé comme un circonstant), comme dans les exemples (9) et (10).

(9) *La mer*, on y passe de bonnes vacances.

(10) *C'est à la mer où on passe de bonnes vacances.*

D'autre part, un élément topicalisé peut ne comporter aucune marque de sa relation par rapport au verbe de l'énoncé comme pour le syntagme *La mer* en (9) ou *Pierre* en (11).

(11) *Pierre*, on **lui** a offert un livre.

Les exemples (9-11) montrent que la relation entre le syntagme topicalisé et le reste de l'énoncé peut être marquée dans la couche ortho-informative soit directement à l'intérieur du syntagme attentionnel (par la préposition *à* en 10), soit par un pronom "anaphorique" dans la suite de l'énoncé (*y* en 9, *lui* en 11). Seuls, la valence du verbe et le pronom "anaphorique" *lui* permettent d'interpréter le nom *Pierre* comme désignant le participant jouant le rôle du bénéficiaire.

Le topique peut même demeurer complètement en dehors de la structure syntaxique de l'énoncé de base et sa relation au reste de la phrase n'est pas précisée du tout comme dans les exemples suivants en style familier aujourd'hui fréquent dans la publicité :

(12) *La mer*, tu vois de l'eau.

(13) *Le chocolat*, on aime.

C'est à l'allocutaire d'interpréter les relations syntaxique et sémantique entre le syntagme topicalisé et les participants ou ancrages de la situation exprimée par le verbe.

6.5 Opérations méta-informatives dans le discours

Les langues possèdent divers procédés permettant de faire varier la présentation méta-informative de différentes composantes d'une situation sémantique (rôles des participants, ancrages spatio-temporels etc.). Les études des moyens lexicaux permettant de faire varier la présentation d'une situation portent sur les conversions des lexèmes verbaux comme par exemple, *acheter/vendre*, *offrir/recevoir*, etc. Celles des moyens grammaticaux concernent principalement l'ordre des mots et l'intonation, les particules énonciatives et les constructions syntaxiques (détachement, phrase clivée) assurant la topicalisation et la focalisation ainsi que la voix (active, passive²⁷). Nous nous arrêtons ci-dessous uniquement sur la voix passive et comparons ensuite ses effets à ceux de la topicalisation du cod.

²⁷ Il faut y ajouter notamment les constructions impersonnelles, que nous appelons "à sujet anonyme" (Włodarczyk A. & Włodarczyk H. éds., 2013 : 86-93).

6.5.1 Voix passive

A la différence des approches concernant les “structures d’arguments” (*argument structure*, par ex. Hale, K. L. & Keyser, S. J. 2002) qui traitent la voix comme mettant en rapport la structure syntaxique avec les rôles sémantiques, nous considérons la passivation comme procédé essentiellement méta-informatif qui met en relation les syntagmes attentionnels de l’énoncé avec les rôles sémantiques, permettant ainsi de choisir un participant ou un ancrage d’une situation sémantique afin de le présenter comme centre d’attention principal (Włodarczyk A. & Włodarczyk H. 2013, 2016b).

Par exemple, on peut, tout en restant dans le cadre de l’énoncé de base, linéariser autrement que dans l’énoncé (5) la situation sémantique représentée par la formule logique *lire(Marie, livre)*. On peut, en effet, présenter le patient (“l’objet lu”) comme centre d’attention principal et l’agent (“la personne lisant”) comme centre d’attention secondaire en utilisant la voix passive du verbe :

(14) *Le livre est lu par Marie.*

C'est pourquoi la construction passive ne peut être représentée par la formule logique de la relation inverse à celle de la construction active : $xR_{-1}y$ (ou simplement yRx)²⁸. En effet, les deux énoncés actif (5) et passif (14) peuvent être représentés par la même formule logique puisqu'ils ont le même contenu ortho-informatif, c'est-à-dire qu'ils désignent la même relation, celle du procès de lire auquel prennent part un participant jouant le rôle actif (*Marie*) et un objet inanimé en rôle passif (*le livre*). Ce qui change dans les deux énoncés c'est **le point de vue** du locuteur exprimé ici par le choix de l'un des participants comme sujet et de l'autre comme complément d'objet direct (Włodarczyk A. & H., 2006, 2013, 2017). Ce changement de point de vue est notamment dû à la concentration de l'attention du locuteur qui - ce faisant - souhaite que son interlocuteur fasse de même.

6.5.2 Différence entre le sujet d'un verbe passif et le cod topicalisé

La voix passive et la topicalisation du cod sont deux sortes de transformations²⁹ de l'énoncé de base qui ont en commun de traiter comme centre d'attention global (cf. tableau 3 au § 6.3) un participant qui ne joue pas un rôle actif. La voix passive permet de rester dans le cadre de l'énoncé de base tandis que la topicalisation du cod fait passer à l'énoncé étendu. La différence entre les deux consiste en ce que le cod topicalisé dans l'énoncé étendu a une portée doublement globale, que n'a pas le sujet d'un énoncé de base au passif, puisqu'il est de plus mis en contraste avec le commentaire de statut méta-informatif nouveau. C'est pourquoi, lorsque le syntagme en position de cod est un thème de l'ensemble du paragraphe ou du discours sa présentation comme topique est préférée à sa présentation comme sujet d'une phrase passive. Cette motivation de la topicalisation montre qu'il s'agit d'une opération nécessaire à la stratégie discursive qui ne peut donc pas être réservée au style familier (comme on le prétend souvent) dans les langues

²⁸ Par contre, l'information (et, plus précisément, l'ortho-information) contenue dans l'énoncé *Marie aime Pierre* est bien inverse (ou réciproque) de celle qui est contenue dans *Pierre aime Marie*.

²⁹ Nous employons le terme de transformation sans préjuger de la production des énoncés. En effet, la force pragmatique d'un énoncé étendu ne peut être évaluée théoriquement que par comparaison avec l'énoncé de base contenant la même ortho-information (le même contenu sémantique), mais la question reste ouverte (en psycholinguistique) de savoir si le locuteur construit directement un énoncé étendu ou s'il construit d'abord un énoncé de base avant de le transformer.

classées comme “langues à sujet” dont le français ferait partie. Dans l'exemple (15) ci-dessous, un topique est employé dans un texte de style soutenu.

(15) *L'effort pour coordonner les données tactiles et visuelles, reste l'un des plus prodigieux de ma vie [...]. Cet effort [objet topicalisé], chaque enfant en bas âge l'accomplit.* (cité par Gaatone 1998 : 239)

Comparons l'exemple (15) où le cod a été topicalisé dans l'original avec une variante (16) où cet objet devient sujet d'un verbe passif.

(16) *Cet effort [sujet de l'énoncé au passif] est accompli par chaque enfant en bas âge.*

La construction passive, bien que moins bien réussie pour la cohérence que celle à objet topicalisé, demeure cependant encore beaucoup plus adéquate du point de vue de la cohérence du paragraphe (dont le thème est *l'effort pour coordonner les données tactiles et visuelles*) que ne serait la construction active (17) dont le sujet *chaque enfant en bas âge* deviendrait un nouveau thème produisant un effet de rupture dans la cohérence textuelle.

(17) *Chaque enfant en bas âge accomplit cet effort.*

Les exemples (16) et (17) permettent d'observer que tout en restant dans le cadre de l'énoncé de base, la transformation passive permet de mettre dans la position de centre d'attention global celui des participants qui ne joue pas le rôle sémantique actif. C'est pourquoi les énoncés qui comportent un objet topicalisé mis en tête de l'énoncé et jouant un rôle sémantique passif dans la situation sont proches sans toutefois être identiques — du point de vue à la fois ortho-informatif et méta-informatif — des énoncés dans lesquels le même rôle passif est réalisé comme le sujet d'un verbe passif. Cette similarité entre le cod topicalisé et le sujet (non topicalisé) d'un énoncé dont le verbe est à la voix passive a pu conduire certains linguistes³⁰ à penser que dans les langues à ordre des mots dit “libre” comme le russe où, pour topicaliser le complément d'objet direct, il suffit de le placer en tête de l'énoncé avec sa marque d'accusatif, la voix passive serait superflue et donc moins souvent employée que dans les langues dites à ordre des mots “fixe” comme le français. Pourtant, vu que la construction passive permet notamment de construire des énoncés (non nécessairement topicalisés ou focalisés) dans lesquels le rôle de l'agent actif n'est pas du tout exprimé, comme dans l'exemple suivant en français (18) qui ne comporte pas de “complément d'agent” (*par x*), il n'y a pas de raison logique pour que la voix passive soit moins employée dans les langues à ordre “libre” que dans celles à ordre “fixe”³¹.

(18) *Ce livre a été offert à Jean pour son anniversaire.*

De plus, le changement de voix peut être combiné avec une conversion lexicale (*offrir* et *recevoir en cadeau* dans les ex. 18 et 19).

(19) *Ce livre, Jean l'a reçu comme cadeau pour son anniversaire.*

Les différences à la fois lexicales et syntaxiques entre les deux énoncés (18) et (19) permettent – grâce à la transformation du SA local (cod) en SA global (sujet) – de donner plus d'importance (accorder plus d'attention) à *Jean* du point de vue méta-

³⁰ Par exemple, Tomlin, R. & Myachykov, A. (2015) admettent cette hypothèse.

³¹ Pour une discussion sur l'ordre des mots et la voix passive dans les langues slaves dans le cadre CMI, cf. Włodarczyk, H. 2009.

informatif dans l'énoncé (19) où il apparaît comme sujet que dans l'énoncé de base (18) (qui ne comporte aucune topicalisation) où il est présenté comme complément indirect (à *Jean*).

Les rapports entre le sujet et le cod, l'interchangeabilité de la voix active et passive qui en découle ainsi que les rapports entre topique et focus posent des problèmes en linguistique contemporaine, comme l'a remarqué Knud Lambrecht : "*The analysis confirms the necessity to treat the pragmatic relations topic and focus on a par with the grammatical relations subject and object and the semantic roles agent and patient.*" (Lambrecht, K. 2000 : 670). Le problème paraît sans solution si on reste dans le cadre exclusivement syntaxique où le sujet et le cod sont considérés comme des « fonctions grammaticales » uniquement en rapport avec les rôles sémantiques d'agent et de patient mais sans tenir compte des centres d'attention du locuteur. En revanche, l'introduction de la notion de *syntagme attentionnel* et de la distinction des *trois couches informatives de l'énoncé* constitue une base solide pour résoudre ce problème dans un souci de cohérence théorique. En effet, la manière dont la voix du verbe est conçue dans la *Grammaire répartie* permet de rendre compte des rapports non seulement entre la sémantique et la syntaxe mais aussi entre la sémantique et la pragmatique. Seule la linguistique du texte rendait possible jusqu'à présent l'étude conjointe des divers procédés (lexicaux et grammaticaux) qui permettent aux locuteurs d'exprimer les stratégies discursives que nous appelons *présentation méta-informative du contenu des énoncés*. La *Grammaire répartie* fournit ainsi une base théorique commune pour expliquer divers aspects de la langue qui sont habituellement étudiés au sein de disciplines différentes (prosodie, lexicologie, morphologie, syntaxe, pragmatique).

7 Structure générale de l'espace du centrage méta-informatif

Depuis bien longtemps, une certaine analogie entre le sujet et le topique a été remarquée par des linguistes. Charles N. Li et Sandra A. Thompson (1976) ont proposé une division typologique entre "langues à sujet" et "langues à topique" qui, selon nous, souffre de la difficulté à identifier aussi bien le sujet que le topique en tant que concepts linguistiques universels. De plus, la plupart des langues ne possèdent pas de marqueurs morphologiques distincts pour réaliser cette identification soit (a) parce que les distinctions y sont exprimées seulement par des marques suprasegmentales non notées dans les écritures (et non par des morphèmes spécialisés) soit (b) parce que, même lorsque de tels morphèmes existent, ils sont polysémiques³². Cependant, la tendance générale est de se méfier du rapprochement de ces deux notions du fait de l'absence de base théorique qui ferait la part de leurs similitudes et de leurs différences. Plus récemment, ce problème a été abordé de manière novatrice (Taboada, M. & Wieseman, L. 2010) dans le cadre de la théorie du centrage de l'attention (Grosz B. et al. 1995). Menée sur un corpus de conversations spontanées en anglais et en espagnol, cette recherche a établi que, dans 80% des cas en anglais et 73% des cas en espagnol, le topique coïncide avec le sujet, ce que les auteurs attribuent au fait que le sujet comme le topique sont caractérisés par leur caractère saillant.

³² C'est, par exemple, le cas des particules japonaises *wa* et *ga*, si fameuses dans la linguistique contemporaine parce qu'on y a vu des marqueurs spécialisés du topique et du sujet. Notons cependant, sans entrer dans les détails, que les études approfondies ont révélé leur nature polysémique : *wa* n'est pas un marqueur exclusif de topique ni *ga* de sujet. En fait, la particule *wa* peut marquer le sujet 'donné' tandis que la particule *ga* peut aussi être la marque du focus (donc un syntagme attentionnel à statut 'nouveau') portant même sur un autre syntagme que le sujet (cf. Włodarczyk, A. 1980, 1998, 2001, 2005, 2017).

7.1 Analogie des méta-informations entre les énoncés de base et étendus

Comme nous l'avons vu, alors que dans l'énoncé de base, c'est le sujet qui est posé comme *syntagme attentionnel* à propos duquel on prédique quelque chose – dans l'énoncé étendu – c'est le topique qui est complété par le commentaire et le focus par le fond. En effet, la théorie du centrage méta-informatif permet de mettre en évidence une analogie de structure entre l'énoncé de base et l'énoncé étendu : chacun comporte un *syntagme attentionnel global* (le sujet et le topique) et un *propos* (le prédicat et le commentaire). Ce dernier peut, en outre, comporter un *syntagme attentionnel local* (le cod et le focus). Le tableau 4 présente ces notions et leurs relations.

Type d'information	SA global	Propos global	
Méta-information de degré 1 (Énoncé de base)	sujet	prédicat	
		SA local	Propos local
		complément d'objet	(verbe) siège du schème valenciél
Méta-information de degré 2 (Énoncé étendu)	topique	commentaire	
		SA local	Propos local
		focus	fond

Tableau 4. *Les parties constitutives des énoncés de base et étendu*

Il convient cependant de prendre garde au fait que le complément d'objet direct, à la différence du focus (qui contraste avec le fond), n'est qu'une partie du prédicat avec lequel il partage le même statut méta-informatif, soit *nouveau*, soit *donné*. L'analogie est plus directe entre le sujet et le topique, même si le sujet est de même statut que le prédicat alors que le topique s'oppose au commentaire par son statut méta-informatif.

D'autre part, soulignons que le statut *nouveau* n'est pas uniquement caractéristique du seul **focus** mais peut aussi caractériser un énoncé de base tout entier (donc uniformément chacun de ses constituants : sujet et prédicat) ou encore, dans l'énoncé étendu, le **commentaire** qui a le statut *nouveau* contrastant avec le statut *ancien* du topique. Inversement, le statut *ancien* peut concerner de la même façon trois types possibles d'expression : 1) le sujet et le prédicat de l'énoncé de base tout entier et, dans l'énoncé étendu, 2) le topique ainsi que 3) le fond. Cela est possible car le degré méta-informatif de l'énoncé *étendu* se superposant au degré méta-informatif de l'énoncé de *base* modifie le statut de ce dernier. En effet, comme nous l'avons vu, dans l'énoncé de base, le statut méta-informatif est motivé par les connaissances (ou par la para- et l'ortho-information), alors que, dans l'énoncé étendu, c'est la stratégie discursive du locuteur qui motive le statut *ancien* du topique et le statut *nouveau* du focus.

Notons de plus un fait capital : il existe une relation de dépendance entre le syntagme attentionnel **global** (sujet ou topique) et le syntagme attentionnel **local** (cod ou focus). Par conséquent, même dans les langues comme le japonais où le sujet n'est pas obligatoire, lorsque le cod est exprimé, l'analyse doit présupposer un sujet implicite. De même, lorsqu'un énoncé comportant un focus n'a pas de topique explicite, il doit être interprété comme ayant un topique présupposé.

7.2 Système des concepts méta-informatifs de l'énoncé

L'ensemble des concepts utilisés pour décrire le centrage méta-informatif de l'énoncé a été mis au point en partie grâce à des algorithmes élaborés dans le cadre de l'*Analyse des concepts formels* (FCA - Wille, R. 1982) et implémentés au CELTA au cours des années 2000³³. Seules deux propriétés, celle du **statut méta-informatif** (*ancien/nouveau*) et celle de l'**interdépendance des centres d'attention** (*global/local*) suffisent à organiser rationnellement l'ensemble des syntagmes attentionnels et des propos (représentés par des méta-concepts formels) en un treillis ayant en son milieu la notion de prédicat. La figure 4 permet de rendre compte des enjeux importants de nos positions théoriques concernant la place centrale que le prédicat occupe dans la construction des messages linguistiques. En effet, telle que nous l'avons défini, le prédicat est le produit de la bipartition de l'information à communiquer en un centre et sa périphérie. Outre le couple {sujet, prédicat}, deux autres couples ({topique, commentaire} et {focus, fond}) peuvent être présents dans le même énoncé. Ce sont donc les opérations de centrage méta-informatif du contenu de l'énoncé qui jouent le rôle principal dans l'assignation des statuts *ancien* et/ou *nouveau* issus de la concentration de l'attention au cours du processus de communication des informations en langues naturelles.

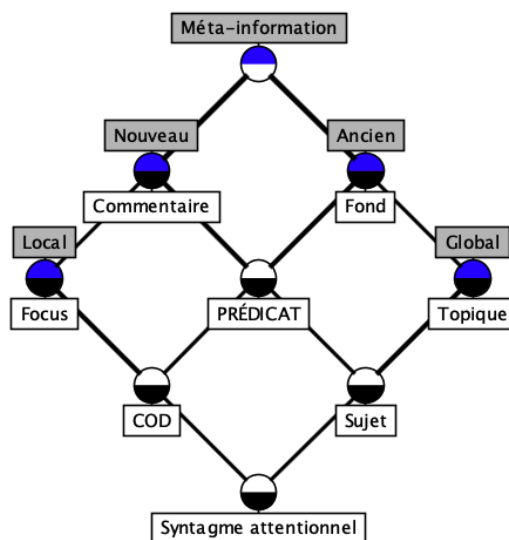


Fig. 4. *Syntagmes attentionnels et propos définis suivant deux critères : (1) statut ancien/nouveau et (2) dépendance global/local*

La définition proposée de la prédication s'appuie sur la distinction entre les structures du niveau pragmatique de celles du niveau sémantique. Notons également que la syntaxe et la morphologie des **syntagmes majeurs** de l'énoncé (sujet/prédicat(objet), topique/commentaire(focus/fond)) reflètent le plus directement la pragmatique (la sémantique de ces syntagmes n'est contenue que dans les lexèmes). Dès lors, la pragmatique joue un rôle important (du moins plus important que ce que les grammairiens pensent souvent) dans la structure syntaxique et ne devrait pas être traitée simplement comme une « valeur ajoutée » dépendant du contexte. C'est pourquoi notre conception de la pragmatique tient compte de la nécessité de procéder à l'analyse

³³ [Centre de Linguistique Théorique et Appliquée
http://celta.paris-sorbonne.fr/anasem/indexIL.html](http://celta.paris-sorbonne.fr/anasem/indexIL.html)

attentionnelle des messages et non simplement de les insérer dans des contextes afin de comprendre ce qu'ils contiennent comme information. Il est donc clair que tout ce qui concerne les participants du discours et la cohérence textuelle fait partie de la structure méta-informative de l'énoncé : c'est par rapport à l'allocutaire auquel le locuteur s'adresse qu'il choisit tel ou tel centre d'attention, et c'est également en fonction de la cohérence textuelle et de la stratégie discursive (c'est-à-dire des thèmes particuliers et du thème général d'un discours) que se succèdent les différents syntagmes attentionnels dans ce discours.

7.3 Formalisme pour l'analyse méta-informative des énoncés

L'analyse méta-informative des énoncés recourt aux principaux concepts théoriques introduits ci-dessus et utilise les conventions de notations suivantes :

1. *La couche méta-informative dans la production/compréhension de l'énoncé comporte des informations (a) du 1^{er} degré (inférieur ou celui de la prédication) relatives à l'énoncé de base et (b) du 2nd degré (supérieur ou celui de la topicalisation/focalisation) relatives à l'énoncé étendu.*
2. *Étant donné que, tout comme la prédication elle-même, les opérations de topicalisation et de focalisation reposent sur la division des contenus informatifs en deux parties : centre (ou "ce dont on parle") et périphérie (ou "ce qu'on en dit"), nous obtenons donc trois paires centre-périphérie possibles : (Sujet, Prédicat), (Topique, Commentaire) et (Focus, Fond).*
3. *La procédure d'analyse de l'énoncé étendu doit prendre en compte au préalable le résultat de l'analyse de l'énoncé de base. Cette procédure est analogue à la pratique des informaticiens consistant à compiler des langages sources de haut niveau en langages cibles des niveaux bas. En informatique, il s'agit de la compilation multi-passe où le texte du programme est soumis à plusieurs analyses consécutives : lexicale, syntaxique et sémantique. En linguistique, dans le cadre de la grammaire répartie, étant donné que la procédure se fonde sur les schèmes valenciels³⁴, les paliers à considérer concernent la para-, l'ortho- et la méta-information.*
4. *Étant donné que le centrage de l'information s'opère sur plusieurs niveaux les analyses doivent également s'appliquer aux relations inter-couches :*
 - a. *les relations ne concernant que les centres d'attention seront indiquées par une double barre droite ||. Par exemple, pour représenter la topicalisation du sujet, nous noterons : Topique || Sujet.*
 - b. *les relations de superposition (coïncidences) entre les centres d'attention et/ou les propos des niveaux différents seront indiquées par le symbole méréologique ≪ (partie ≪ tout). Ainsi, par exemple, pour représenter le sujet qui se trouve dans le commentaire, nous noterons : Sujet ≪ Commentaire.*
5. *Au syntagme attentionnel implicite (non exprimé) sera préfixé le symbole ∅ (par exemple : ∅-Topique). D'une manière générale, seuls les syntagmes à statut méta-informatif donné peuvent être implicites (voir plus bas).*
6. *Ponctuation. Nous utiliserons les parenthèses () pour réunir et/ou emboîter les blocs d'analyse (ex. (Sujet, Prédicat)), les crochets [] pour représenter la composition des segments résultant des opérations inter-couches (ex : [Sujet ≪*

³⁴ Notre but n'est pas ici d'opposer les procédures de la linguistique des langues naturelles à celles de l'informatique mais, au contraire, de les fusionner en tenant compte de la complexité des langues naturelles ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut (§ 4.4).

Commentaire] ou [Topique || Sujet] et les accolades {} pour spécifier tous les concepts lorsqu'il y en a plus d'un (ex. : {Sujet, COD}).

7. *Ordre des mots.* Vu que nos analyses sont avant tout conceptuelles, les formules que nous allons utiliser ne tiendront compte de l'ordre des mots que de façon approximative. Afin de rendre compte de la linéarisation des multiples canaux d'information (ces derniers étant dus à la stratification du contenu de l'énoncé), il conviendrait de réfléchir aux phénomènes de syntaxe de façon plus détaillée.
8. *Pour éviter la redondance notationnelle, nous ne marquerons pas la superposition des centres d'attention dans le commentaire lorsque ces derniers font partie du fond. À l'exception des pronoms anaphoriques (qui, comme en français, reprennent le sujet ou le COD), cela concerne également le prédicat qui, par nature, est omniprésent dans les commentaires.*

Notons également que les régularités qui rendent possible l'application des fonctions intra- et inter-couches dans l'espace conceptuel de l'intention communicative sont universelles, tandis que les schèmes valenciels des énoncés de base font partie des ressources de chaque langue. Par conséquent, et ceci n'est pas un constat trivial, la créativité linguistique ne consiste pas tant à appliquer des règles de grammaire (en produisant des énoncés – somme toute – prévisibles) qu'à **inventer de nouvelles entrées lexicales et/ou de nouvelles interdépendances en créant des schèmes conceptuels (nouvelles valences).**

7.3.1 Énoncés étendus ayant pour base un schème transitif

Il est possible de topicaliser ou focaliser toutes sortes de syntagmes – qu'ils soient régis par le verbe ou qu'ils expriment des ancrages spatio-temporels – mais, faute de place, nous analyserons ici seulement des exemples où le sujet et le cod sont concernés par ces opérations.

Considérons les différents énoncés étendus (20b-h) qui peuvent être construits à partir d'un seul énoncé de base (20a).

(20a) *Marie soigne Pierre.*

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD))

Sujet = "Marie", **Prédicat** = "soigne Pierre", **COD** = "Pierre."

La correspondance entre le schème valenciel de la situation au niveau ortho-informatif et le centrage méta-informatif de l'énoncé de base est représentée sur la figure 5.

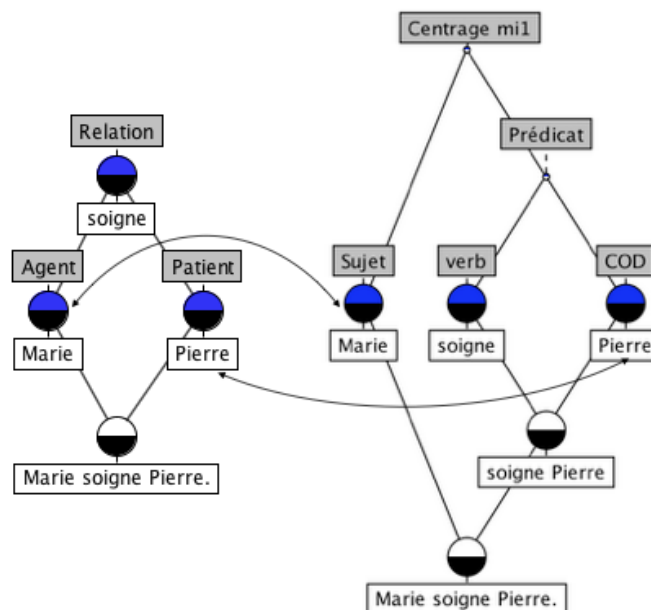


Fig. 5. L'ortho- et la méta-information du contenu de l'énoncé et certaines interdépendances "inter-couches" représentées par des liens entre 2 arborescences (en utilisant la structure des treillis). Exemple d'analyse de l'énoncé : "Marie soigne Pierre."

Il est possible de construire, à partir du schème valenciel de l'énoncé de base (20a), des énoncés étendus comportant 1) soit un topique soit un focus, 2) les deux à la fois : un topique et un focus, 3) deux topiques³⁵.

Tous les énoncés étendus ci-dessous (20b-h) sont construits à partir du même schème valenciel que l'énoncé de base (20a). Nous représentons un exemple des correspondances entre le schème valenciel, l'énoncé de base et l'énoncé étendu par la figure 6. La formule de l'énoncé étendu précise les correspondances entre les syntagmes attentionnels de l'énoncé de base (sujet et cod) et ceux de l'énoncé étendu (topique et focus). Nous notons par le symbole de la "double barre droite" || le fait qu'un même syntagme exprime les éléments construits en parallèle sur deux niveaux méta-informatifs différents. Nous indiquons par le signe méréologique \ll (partie d'un tout) le fait qu'un centre d'attention du niveau de l'énoncé de base fait partie du commentaire ou du fond de l'énoncé étendu, quelle que soit sa place dans l'ordre des mots. Les formules proposées ne sont donc pas des représentations de la structure syntaxique des énoncés mais sont censées exprimer les stratégies méta-informatives.

Considérons d'abord les constructions des 4 énoncés suivants avec soit seulement un topique, soit seulement un focus (20b-e).

(20b) *Marie, elle soigne Pierre.*

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD)) = "Marie soigne Pierre."

EE : ([Topique || Sujet], [{Sujet, COD} \ll Commentaire])

³⁵ Plusieurs linguistes signalent la possibilité d'avoir des suites de topiques, comme dans l'exemple que donnait Antoine Culioli pendant ses conférences : "Mon frère, son vélo, ses freins ... (oh, la la!)". En revanche, nous n'avons pas rencontré, dans les langues que nous connaissons, d'exemples avec plus d'un focus. Cela est sans doute dû à une contrainte de nature psychologique concernant la focalisation de l'attention sur un seul point (LaBerge, D. 2003).

[Topique || Sujet] = “Marie”
 [Sujet ≪ Commentaire] = “elle” (→ “Marie”)
 [COD ≪ Commentaire] = “Pierre”
 Commentaire = “elle soigne Pierre.”

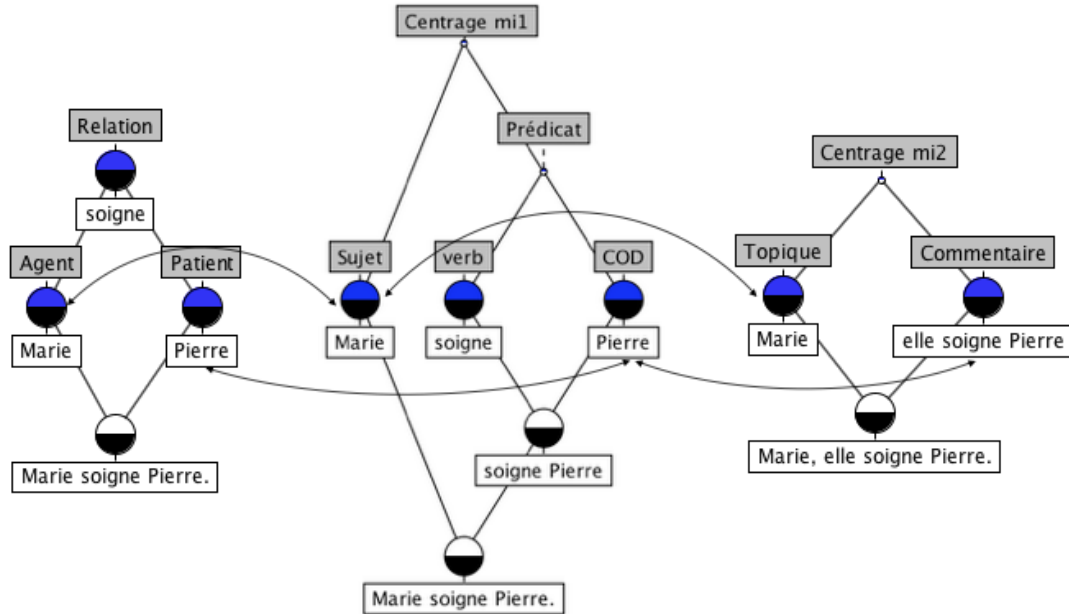


Fig. 6. L’ortho- et la méta-information du contenu de l’énoncé et certaines interdépendances “inter-couches” représentées par des liens entre 3 treillis de concepts. Exemple d’analyse de l’énoncé : “Marie, elle soigne Pierre.”

(20c) Pierre, Marie le soigne.

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD)) = “Marie soigne Pierre.”

EE : ([Topique || COD]), ([Sujet, COD ≪ Commentaire])

= “Pierre, Marie le soigne.”

Les énoncés (20d) et (20e) ci-dessous ont la structure dans laquelle la présence sous-jacente d’un topique est présupposée. Hors contexte, comme pour l’exemple (20d), il est hasardeux de tenter de rétablir ce topique, ce que nous avons ajouté sous la forme [...] et noté comme Ø-Topique. On pourrait imaginer par exemple : “Pour ce qui est des petites maladies, c’est Marie qui soigne Pierre.”

(20d) C’est Marie qui soigne Pierre.

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD)) = “Marie soigne Pierre.”

EE : (Ø-Topique, Commentaire([Focus || Sujet], [COD ≪ Fond]))

= “[...], c’est Marie qui soigne Pierre.”

(20e) C’est Pierre que Marie soigne.

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD)) = “Marie soigne Pierre.”

EE : (Ø-Topique, Commentaire([Focus || COD], [Sujet ≪ Fond]))

= “[...], c’est Pierre que Marie soigne.”

Dans la structure comportant à la fois un topique et un focus, on peut topicaliser et/ou focaliser aussi bien le sujet que le cod.

(20f) *Marie, c'est Pierre qu'elle soigne.*

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD)) = “*Marie soigne Pierre.*”

EE : ([Topique || Sujet], Com([Focus || COD], [Sujet ≪ Fond]))

= “*Marie, c'est Pierre qu'elle soigne.*”

(20g) “*Pierre, c'est Marie qui le soigne.*”

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD)) = “*Marie soigne Pierre.*”

EE : ([Topique || COD], Com([Focus || Sujet], [COD ≪ Fond]))

= “*Pierre, c'est Marie qui le soigne.*”

Il est aussi possible de topicaliser le sujet en même temps que le cod comme cela semble assez courant en français familier (20h) :

(20h) *Marie, Pierre, elle le soigne.*

EB : (Sujet, Prédicat(verbe, COD)) = “*Marie soigne Pierre.*”

EE : ([Top1 || Sujet], [COD ≪ Com1([Top2 || COD], [{Sujet, COD} ≪ Com2]))

= “*Marie, Pierre, elle (=Sujet) le (=COD) soigne.*”

L'énoncé 20h) a une structure à deux topiques (il s'agit de l'enchâssement des topiques dans des commentaires de niveau méta-informatif supérieur).

7.3.2 Énoncés étendus ayant pour base un schème intransitif

Il arrive également que les prédicats eux-mêmes soient transformés en syntagmes attentionnels **centraux**, c'est-à-dire en topique ou en focus. D'une manière générale, la topicalisation du prédicat passe par sa nominalisation (même dans des langues aussi différentes que le français et le japonais, par exemple).

Considérons ci-après l'exemple de l'énoncé de base (21a) non divisé en parties de statut ancien et parties de statut nouveau et ses variantes étendues (21b-e) où une division reposant sur le statut est créée :

(21a) *Jean est le plus amoureux.*

EB : (Sujet, Prédicat (verbe "être" + adjectif))

(21b) *Le plus amoureux est Jean.*

EB : (Sujet, Prédicat (verbe "être" + adjectif)) = *Jean est le plus amoureux.*

EE : ([Top || Prédicat_{nom}]), ([Sujet ≪ Commentaire])

Dans l'énoncé (21b) prononcé avec une intonation de phrase assertive non segmentée, le syntagme *le plus amoureux* est topicalisé seulement par sa place à l'avant de l'énoncé, le reste de l'énoncé constitue le commentaire ayant le statut *nouveau*. La première partie correspond au topique, syntagme à statut méta-informatif *ancien* car présumé (comme anaphorique), “connu” ou “motivé” par les connaissances. La topicalisation du prédicat nominalisée (noté ici **Prédicat_{nom}**) du schème de l'énoncé de

base sous-jacent est obtenue simplement par le changement de l'ordre des mots³⁶, tout en conservant une intonation non marquée de phrase attentionnelle dans laquelle l'intonation descend à la fin. Dans le commentaire, aucune partie (ni le verbe, ni le sujet) n'est mise en valeur.

En modifiant l'intonation³⁷ de l'énoncé (21b), on peut envisager une variante (21c) qui aurait la même composition syntagmatique mais serait prononcée avec une intonation légèrement différente sans qu'aucune marque de ponctuation ne soit nécessaire à l'écrit. Le segment “*le plus amoureux*” à la position initiale serait séparé de la suite de l'énoncé par une brève pause (que nous marquons, selon l'usage, par deux barres obliques //), ou même seulement par une intonation légèrement montante, tandis que le sujet inversé *Jean* serait prononcé avec un accent d'insistance (énergie plus forte et ton descendant, marqués ici par les caractères gras).

(21c) *Le plus amoureux // est Jean.*

EB : (Sujet, Prédicat (verbe "être" + adjectif)) = *Jean est le plus amoureux.*

EE : ([Topique || Prédicat_{nom}]), (Sujet ≪ Com([Focus || Sujet], Fond))

Si on compare (21b) et (21c), outre le fait que le sujet a été focalisé en (21c), on constate aussi une différence concernant la manière dont le topique est réalisé : il est plus mis en valeur (grâce à l'intonation). Considérons ci-dessous encore une autre variante avec topique et focus (21d).

(21d) *Le plus amoureux, c'est Jean.*

EB : (Sujet, Prédicat (verbe "être" + adjectif)) = *Jean est le plus amoureux.*

EE : ([Topique || Prédicat_{nom}]), (Sujet ≧ Com([Focus FORT|| Sujet], Fond))

Dans la variante (21d), pour simplifier, nous interprétons “*c'est*” comme marqueur figé de focalisation. Cet énoncé est étendu car son prédicat est topicalisé et son sujet focalisé. A part le marqueur de focalisation, seuls sont exprimés le topique et le focus, c'est-à-dire les deux syntagmes centrés par l'attention, construction très fréquente, par exemple : “Le sport, c'est la santé.”³⁸. Remarquons que dans l'énoncé (21d), l'intonation est comparable à celle de (21c) : intonation montante et pause après le topique ; accent d'insistance sur le syntagme focalisé “Jean”. Nous ne l'avons pas notée par des marques supplémentaires car la virgule et l'emploi du présentatif “*c'est*” suffisent à l'indiquer, excluant plusieurs autres variantes prosodiques.

La différence entre les énoncés (21c) et (21d) concerne la **force**³⁹ relative du topique et du focus. Dans l'énoncé (21c) la topicalisation de la partie nominalisée du prédicat (*le plus amoureux*) et la focalisation du sujet (*Jean*), obtenues par le changement

³⁶ L'ordre VS est possible en français dans les constructions intransitives (ou celles à sujet et attribut du sujet) où il ne risque pas de se produire une confusion entre S et COD.

³⁷ L'intonation est le marqueur principal de la division de l'énoncé en *ancien* et *nouveau*, c'est pourquoi les analyses d'énoncés écrits et hors contexte ne sont que des suggestions à confirmer. L'analyse méta-informative de la topicalisation des pronoms personnels compléments d'objet en russe a été réalisée par Olivier Azam sur la base de plusieurs enregistrements du même texte (Azam, O. 2013).

³⁸ Les constructions du type [x *c'est* y] ont été étudiées dans le cadre de la théorie du Centrage Méta-Informatif par Miladi, L. (2010, 2013).

³⁹ La distinction entre topique et focus **forts** ou **faibles** (illustrée par des exemples extraits de corpus de textes) a été introduite dans l'article Włodarczyk, Hélène (1999). La force méta-informative des topiques et focus est sans doute à rapprocher de la force illocutoire de John L. Austin (1962).

de l'ordre des mots, sont renforcées par l'intonation. Dans l'énoncé (21d), le topique est séparé par une pause qui est plus forte que dans l'énoncé (21c) et le focus introduit par le présentatif "c'est" est plus fort que le focus dans (21c). Cependant dans les trois énoncés (21b, c et d), l'ordre de présentation de l'information demeure l'ordre neutre consistant à placer les segments à statut méta-informatif *ancien* avant ceux à statut *nouveau*. Cet ordre non insistant (peu "prononcé") est en général utilisé avec des topiques et focus faibles. Mais il est possible en utilisant une marque de renforcement - diverse selon les langues - de renforcer le topique et le focus même en conservant l'ordre *ancien-nouveau*.

On considère généralement que l'ordre dit inversé *nouveau-ancien* (N-A) est un ordre marqué. Dans le cadre de l'approche du centrage méta-informatif, cependant, comme nous l'avons déjà signalé, lorsque nous analysons un énoncé qui commence par le focus (et contraste avec le commentaire de statut ancien) le focus à l'avant de l'énoncé présuppose en fait la présence devant lui d'un topique, implicite dans nos exemples et donc marqué par **Ø-Topique**. L'ordre N-A est plus insistant que l'ordre A-N et caractérise un focus **fort** introduit dans cet exemple par la construction clivée "c'est ... qui/que", comme cela est le cas dans les énoncés suivants (21e et 21e') :

(21e) *C'est Jean qui est le plus amoureux.*

EB : (Sujet, Prédicat (verbe "être" + adjectif)) = Jean est le plus amoureux.

EE : (Ø-Topique, Commentaire([Focus || Sujet + qui], [Prédicat_{nom} ≪ Fond]))

= [...], c'est Jean qui est le plus amoureux.

Dans l'énoncé étendu (21e'), le marqueur de focus, c'est-à-dire l'expression clivée "c'est ... qui" est en partie elliptique.

(21e') *C'est Jean le plus amoureux.*

EB : (Sujet, Prédicat (verbe "être" + adjectif)) = Jean est // le plus amoureux.

EE : (Ø-Topique, Commentaire([Focus || Sujet + Øqui], [Prédicat_{nom} ≪ Fond]))

= [...], c'est Jean [qui est] le plus amoureux.

La variante elliptique⁴⁰ (21e') est encore plus fréquente⁴¹, semble-t-il, du fait qu'elle permet également d'éviter la répétition de "est" comme verbe de l'énoncé à côté du même "est" dans la construction clivée. Observons qu'il est aussi possible d'insérer une pause après le focus pour exprimer un topique postposé (21f). Dans ce cas, on obtient un énoncé avec **ØFond**. L'énoncé (21f) doit être comparé à (21d) à la différence que l'ordre des syntagmes **Topique** et **Focus** y est inversé.

(21f) *C'est Jean, le plus amoureux.*

EB : (Sujet, Prédicat (verbe "être" + adjectif)) = Jean est // le plus amoureux.

EE : (Topique, Commentaire([Focus || Sujet], [Prédicat_{nom} ≪ ØFond]))

= c'est Jean [qui est le plus amoureux], le plus amoureux.

Topique (postposé) = le plus amoureux

⁴⁰ Par les caractères barrés nous indiquons le segment supprimé par l'ellipse.

⁴¹ Cependant, le fait qu'il existe deux variantes proches mérite des études précises dans des corpus pour tenter d'établir quels sont les contextes appropriés pour chacune d'elles.

Commentaire = Focus = *C'est Jean*

L'analyse et la comparaison des différentes variantes possibles (21b-21f) d'un énoncé aussi simple que (21a) sont pourtant particulièrement délicates. Les procédés permettant de diviser l'énoncé (intonation, ordre des mots, présentatif et structure clivée) peuvent donner lieu à plusieurs énoncés qui semblent assez proches du point de vue méta-informatif mais dont il faudrait étudier les emplois respectifs en contexte pour confirmer l'hypothèse de degrés différents (de faible à fort) de focalisation. Dans l'état actuel de nos observations, nous considérons que le focus fort est avant tout mis en valeur (en français) à la fois par l'intonation et par le présentatif *c'est*, quelle que soit sa place dans l'énoncé. En effet, le focus n'a pas de place définitoire mis à part le fait qu'il fait partie du commentaire.

Les analyses proposées visent à illustrer le fait que la compréhension de l'énoncé étendu ne peut se faire sans connaître l'ordre canonique de l'énoncé de base et le schème valenciel du verbe puisque c'est ce schème qui subit une transformation syntaxique afin d'exprimer le centrage méta-informatif du 2^o degré. D'une manière plus générale, remarquons que les syntagmes qui peuvent demeurer implicites dans les énoncés elliptiques sont ceux de statut *ancien*, soit (a) par définition, pour ce qui est du topique et du fond, soit (b) par leur position dans un énoncé entièrement *ancien*.

8 Recherches envisageables

Pour mieux cerner les problèmes des schèmes de représentation conceptuelle, il serait nécessaire d'introduire l'idée empruntée à l'informatique qu'est *l'encapsulation* et qui consiste à ne rendre „public” que ce qui est nécessaire tout en „implémentant” le reste dans la représentation conceptuelle. C'est notamment le concept d'encapsulation qui permet de raccorder la représentation **non linéaire** (au moins tridimensionnelle) à la nature **linéaire** du langage naturel. Sans ce concept, il est extrêmement difficile – en fait même inconcevable – d'aller au-delà de la linéarité du langage.

9 Conclusion

Les approches classiques de la prédication et de ce qui a été appelé “structure informative” de l'énoncé traitent séparément le sujet et le complément d'objet direct comme phénomènes syntaxiques d'une part, et le topique et le focus comme phénomènes pragmatiques, de l'autre. Dans le cadre du centrage méta-informatif de l'énoncé, la prédication apparaît comme un phénomène pragmatique en se fondant sur le rôle communicatif qui a été accordée à l'attention en psychologie. Plus généralement, dans la *Grammaire répartie*, l'introduction du concept de syntagme attentionnel associée à l'encapsulation (à l'issue de laquelle l'énoncé réunit de façon partielle, dans une chaîne séquentielle, des symboles provenant de trois couches informationnelles : méta-, ortho- et para-) permet d'intégrer en un système cohérent des concepts en apparence aussi variés que ceux (1) de *sujet*, (2) de *complément d'objet direct*, (3) de *topique* et (4) de *focus*.

Étant donné que le prédicat, lui-même peut être exprimé par des syntagmes extrêmement variés, aussi bien du point de vue de leur syntaxe que de leur sens, la structure de l'énoncé se fonde avant tout sur le **syntagme attentionnel** correspondant à la méta-information qui pointe vers l'information communiquée. En effet, l'espace de l'intention communicative comporte des paires formées d'un centre (*syntagme attentionnel* : sujet, cod, topique ou focus) et d'une périphérie (*propos* : prédicat,

commentaire ou arrière-plan) qui souvent sont entrelacés dans la structure linéaire de l'énoncé.

10 Symboles et abréviations utilisés

	superposition, coïncidence (par ex. a b : a se superpose à b)
⊆	méronymie (par ex. $a \subseteq B$: l'élément a fait partie de la classe B)
A	ancien (statut méta-informatif)
CA	centre d'attention (dans la représentation mentale)
CMI	centrage méta-informatif de l'énoncé
cod	complément d'objet direct
EB	énoncé de base
EE	énoncé étendu
GR	grammaire répartie
N	nouveau (statut méta-informatif)
X _{nom}	X nominalisé
SA	syntagme attentionnel (dans l'énoncé)
SN	syntagme nominal

11 Liste des tableaux

Tableau 1 : *Opérations intra-couches sur les composantes informatives du contenu des énoncés*

Tableau 2. *Motivations des statuts ancien et nouveau dans les énoncés*

Tableau 3. *Degrés méta-informatifs, centres d'attention et préoccupations*

Tableau 4. *Les parties constitutives des énoncés de base et étendu*

12 Liste des figures

Fig. 1 : Interprétation géométrique des rapports entre l'information et le monde réel ainsi qu'entre les informations elles-mêmes

Fig. 2 : Combinaison des représentations des informations des trois couches

Fig. 3. Combinaison des centres d'attention de l'énoncé de base et de l'énoncé étendu entre eux et avec des rôles sémantiques

Fig. 4. Treillis des différents syntagmes attentionnels vis-à-vis des seuls concepts de statut Ancien/Nouveau et de dépendance Global/Local

Fig. 5. L'ortho- et la méta-information du contenu de l'énoncé et certaines interdépendances "inter-couches" représentées par des liens entre 2 arborescences (en utilisant les treillis). Exemple d'analyse de l'énoncé : "Marie soigne Pierre."

Fig. 6. L'ortho- et la méta-information du contenu de l'énoncé et certaines interdépendances "inter-couches" représentées par des liens entre 3 treillis de concepts. Exemple d'analyse de l'énoncé : "Marie, elle soigne Pierre."

13 Bibliographie

Apothéloz, Denis, Combettes, Bernard et Neveu, Franck. 2009. *Les linguistiques du détachement*, actes du colloque international de Nancy (juin 2006). Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », vol. 87, 602 p.

- Arnauld, Antoine & Lancelot Claude. 1660. *Grammaire générale et raisonnée : contenant les fondements de l'art de parler...* réimpression: Éditions Allia. 2010.
- Asher Nicholas, Prévot Laurent et Vieu Laure. 2007. Setting the background in discourse, *Discours - Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*, n° 1 | Varia
- Auroux, Sylvain. 2008. Brève histoire de la proposition, *La Structure de la proposition : histoire d'un métalangage*, Sériot Patrick et Samain Didier ed., Lausanne, Cahiers de l'ISSL N°25/2008: 15-34.
- Austin, John L. 1962. *How to Do Things With Words*. Cambridge (Mass.).
- Azam, Olivier. 2013. Object personal and reflexive pronouns as centres of attention of base and extended utterances in classical modern literary Russian, *Meta-informative Centering in Utterances – Between Semantics and Pragmatics*, Włodarczyk, A. & Włodarczyk, H. (eds). Companion Series in Linguistics N°143, Amsterdam: John Benjamins: 231-258.
- Bilhaut, Frédéric. 2007. Analyse thématique automatique fondée sur la notion d'univers de discours, *Discours - Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*, n° 1 | Varia
- Bogdan, Radu J. 2009. *Predicative minds. The Social Ontogeny of Propositional Thinking*. Cambridge (Mass): MIT Press.
- Davidson, Donald, 2005, *Truth and Predication*, Harvard University Press. Cambridge, Mas. London, England. 180 p.
- Gaetone, David. 1998. *Le passif en français*, Champs linguistiques, Duculot, Paris, Bruxelles.
- Geach, Peter T. 1971 & 1979. Nazwy i orzeczniki, in *Semiotyka polska 1894-1969*, PWN, Warszawa 1971: 290, (Polish version) & "Names and Predicables", in *Semiotics in Poland 1894-1969*, PWN, Warsaw 1979: 240-246, (English version).
- Givón, Talmy. 1998. The Functional Approach to Grammar, in *The New Psychology of Language: Cognitive and Functional Approaches to Language Structures*, Tomasello Michael (ed.), Laurence Erlbaum ass. Inc. Mahwah, New Jersey, London 1998: 41-66.
- Givón, Talmy. 2001, 2nd edition (1st ed.: 1984). *Syntax: an introduction*, Volume 1. Amsterdam, New-York: John Benjamins.
- Greniewski, Henryk. 1968. Język nauki (Le Langage de la Science). *Zagadnienia Naukoznawstwa* (Problèmes d'Épistémologie), tom iv, zeszyt 1(13), P.A.N., Warszawa. 1968: 24-66.
- Grice, Paul. 1975. *Logic and conversation*. In Cole, P. and Morgan, J. (eds.) *Syntax and semantics*, vol 3. New York: Academic Press.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*, Paris: Hermann.
- Grosz, Barbara J. 1977. *The representation and use of focus in dialogue understanding*. Technical Report 151, SRI International, 333 Ravenswood Ave, Menlo Park, Ca. 94025.
- Grosz, Barbara J., Aravind K. Joshi, and Scott Weinstein. 1983. Providing a unified account of definite noun phrases in discourse, *Proc. 21st Annual Meeting of the ACL*, pages 44-50. Association of Computational Linguistics.

- Grosz, Barbara J., Joshi Aravind, K., Weinstein Scott. 1995. Centering: a framework for Modeling the Local Coherence of Discourse, *Computational Linguistics*, Vol. 21, Nr 2, 1995, p. 203-226.
- Guérin, Françoise. 2009. Les fonctions syntaxiques dans la théorie fonctionnaliste d'André Martinet, *La linguistique*, 2/2009 (Vol. 45), p. 81-86.
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, Paris.
- Kaplan, R. & Bresnan, J. 1982. Lexical-functional grammar: a formal system for grammatical representation. *The Mental Representation of Grammatical Relations*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts, p. 173–281.
- Hale, Kenneth Locke & Keyser Kenneth S. J. 2002. *Prolegomenon to a theory of argument structure*. Vol. 39. MIT press.
- Halliday, Michael A.K. & Hasan Ruqaiya. 1976. *Cohesion in English*. London: Longman.
- Halliday, Michael A.K. & Greaves, William S. 2008. *Intonation in the Grammar of English*. London: Equinox.
- Halliday, Michael A.K. 2004. *An Introduction to Functional Grammar*, 3rd edition revised by Christian M.I.M. Matthiessen, Hodder Arnold, London.
- Johnson-Laird, Philip Nicholas. 1968. The choice of the passive voice in a communicative task, *British Journal of Psychology*, 59: 1.
- LaBerge, David. 2003. Attention, Awareness and the triangular Circuit. *Essential sources in the scientific study of consciousness*, Baars Bernard J. ; William P. Banks ; James B. Newman (eds) 2003. MIT, Bradford Book.
- Lambrecht, Knud. 1994, *Information Structure and Sentence Form. topic, focus, and the mental representations of the discourse referents*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 388.
- Lambrecht, Knud. 2000. When subjects behave like objects: An analysis of the merging of S and O in sentence-focus constructions across languages. *Studies in Language. International Journal sponsored by the Foundation "Foundations of Language"*, 2000, vol. 24, no 3, p. 611-682.
- Langacker, Ronald W. 1998. Conceptualization, Symbolization and Grammar. in Tomasello, Michael (ed.) 1998. *The New Psychology of Language: Cognitive and Functional Approaches to Language Structures*. Laurence Erlbaum ass. Inc. Mahwah, New Jersey, London.1-40
- Lazard, Gilbert. 1994. *L'Actance*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Linguistique nouvelle», xiv-285.
- Li, Charles N. & Sandra A. Thompson. 1976. Subject and Topic: A New Typology of Language, Charles N. Li (ed.), *Subject and Topic*, 457-61. London/New York: Academic Press.
- Martinet, André. 1985. *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- Martínez-Insua, Ana Elina & Javier Pérez Guerra, 2012, Passivisation and Extraposition as Meta-informative Strategies: On Active-passive Variation in the Recent History of English, in: *Encoding the Past, Decoding the Future: Corpora in the 21st Century*, Edited by Isabel Moskowich and Begoña Crespo, Cambridge Scholars Publishing, 2012, pp. 121-146.

- Mejri, Salah. 2005. Figement absolu ou relatif: la notion de degré de figement, *Linx* [En ligne], 53 | 2005, mis en ligne le 15 février 2011, consulté le 21 novembre 2017. URL: <http://linx.revues.org/283> ; DOI: 10.4000/linx.283
- Miladi, Lidia. 2010. Énoncés proverbiaux du polonais et du français de type « Chcieć - to móc / Vouloir, c'est pouvoir » à la lumière de la théorie du centrage méta-informatif. Dans I. Novakova & E. Dontchenko (éds.), *Grammaire et lexique : regards croisés* (p. 143-162). Maison d'édition de l'Université d'Astrakhan & ELLUG.
- Miladi, Lidia. 2013. Procédés syntaxiques de mise en relief dans le discours proverbial du polonais et du français. Dans T. Muryn, S. Mejri, W. Prazuch, & I. Sfar (éds.), *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnements, discours.* (p. 41-60). Frankfurt: Peter Lang.
- Muller, Claude. 2013. Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction. *Cahiers de Lexicologie*, Centre National de la Recherche Scientifique, 2013, N° 102: 51-65.
- Myachykov Andriy, Tomlin Russell and Posner Michael. 2005. Attention and empirical studies of grammar. *The Linguistic Review*, 22 (2-4). Walter de Gruyter pp. 347-364.
- Neveu, Franck, éd. 2003. Linguistique du détachement, numéro 40 des *Cahiers de Praxématique*, Université de Montpellier.
- Oberauer, Klaus. 2003. Selective attention to elements in working memory. *Experimental Psychology*, 50: 257-269.
- Peregrin, Jaroslav. 2013. There is no such thing as predication, *Conceptus* 40/2011, 29-51
- Pollard, Carl & Sag, Ivan A. 1994. *Head-driven phrase structure grammar*. Chicago: University of Chicago Press. xi, 440 p.
- Prince, Ellen, 1981. Toward a taxonomy of given-new information. Cole, Peter (ed.) *Radical Pragmatics*. New York: Academic Press. 223-255.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre. 1986. *Relevance: Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell. Version française : *La Pertinence: Communication et Cognition*. Paris: Les Éditions de Minuit, 1989.
- Stachowiak, Franz J. 2013. Tracing the role of memory and attention for the meta-informative validation of utterances, in Włodarczyk A. & Włodarczyk H. 2013: 121-141.
- Taboada, Maite & Loreley Wiesemann. 2010. Subjects and topics in conversation. *Journal of Pragmatics* 42 (2010) 1816–1828.
- Taube-Schiff Marlene and Segalowitz Norman, 2005. Linguistic Attention Control: Attention Shifting Governed by Grammaticized Elements of Language, *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory and Cognition*, vol. 31, number 3, pp. 508-519.
- Tesnière, Lucien. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- Tomlin, Russell S. 1995. Focal attention, voice and word order: an experimental, cross-linguistic study. In Pamela Downing & Michael Noonan (eds), *Word order in Discourse*. Amsterdam. John Benjamins. Typological Studies in Language 30: 517–554

- Tomlin, Russell S. 1997. Mapping conceptual representations into linguistic representations: The role of attention in grammar. In *Language and conceptualization*, Jan Nuyts & Eric Pederson (eds), 162-189. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tomlin, Russell S. & Myachykov, Andriy. 2015. Attention and salience. *Mouton Handbook of Cognitive Linguistics*, Editors: Ewa Dąbrowska, Dagmar Divjak. De Gruyter Mouton, Berlin, 31-52.
- Van Valin Robert D. Jr & Lapolla Randy J., 1997. *Syntax. Structure, Meaning and Function*, Cambridge University Press, Cambridge, 713 p.
- Wagner, Robert Léon & Pinchon, Jacqueline. 1962. *Grammaire du français: classique et moderne*. Librairie Hachette.
- Wille, Rudolf. 1982. Restructuring lattice theory: An approach based on hierarchies of concepts. Rival, I. (ed.): *Ordered Sets*. Reidel, Dordrecht (Vol. 83 of NATO Advanced Studies Institute), Boston: 445-470.
- Wittgenstein, Ludwig. 1921 (trad. fr. 1961). *Tractatus logico-philosophicus*, trad. P. Klossowski, Gallimard, Paris 1961.
- Włodarczyk, André. 1980. Du Topique au Sujet et du Sujet au Topique – ‘wa’ and ‘ga’ (article en japonais), *Revue Gengo (Langue)*, Vol. 9, No 8/80, Taishûkan Pub. Co., Tokyo. (Titre original: 「主題から主語へ、そして主語から主題へ — ハトガ」、『言語』月刊、大修館、九刊、八号、1980).
- 1982. Entre le thème et le sujet - wa et ga. *Travaux de linguistique japonaise*, Vol. VI, Université de Paris VII, Paris.
- 1998. The Proper Treatment of the Japanese “wa” and “ga” Particles, *Proceedings of the International Workshop on Human Interface Technology 1998 (IWHIT'98)* - Aizu-Wakamatsu, Japon.
- 2001. On Identifying 'Centres of Interest' in the Japanese Discourse”, *International conference, Japanese Phenomenon: views from Europe*, Russian Association of Japanologists, Japan Foundation, Moscow, 90-105.
- 2003a. Sur les Homotopies du topique et du focus. *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Actes du colloque international de Metz (18,19 et 20 mars 1999, publiés par Bernard Combettes, Catherine Schnedecker, Anne Theissen, Paris, Honoré Champion éditeur, 513-526.
- 2003b. Linguistique dynamique: évolution du discours dans le temps. *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*, Oficyna Wydawnicza Edukacja, Cracovie, 497-510.
- 2003c. Les cadres des situations sémantiques. *Études cognitives / Studia kognitywne V*, SOW, Warszawa, 35-52.
- 2004. Centres d'intérêt et ordres communicatifs. *Énoncer, l'ordre informatif dans les langues*, réd. par Cotte P., Dalmas M. et Włodarczyk H., L'Harmattan, Paris.
- 2005. From Japanese to General Linguistics: Starting with the wa and ga Particles. *Paris Lectures on Japanese Linguistics*, edited by Włodarczyk A., Kurosio Pub. Co., Tokyo.
- 2008. Roles and Anchors of Semantic Situations. *Études cognitives / Studia kognitywne VIII*, SOW, Warszawa, 53-70.

- 2017. From General back to Japanese Linguistics (Around Japanese Noun Particles), Invited Conference talk, JWLLP-23: The 23rd Joint Workshop on Linguistics and Language Processing, Waseda University - 2017/12/15-17, <http://celta.paris-sorbonne.fr/JWLLP-23.html>
- Włodarczyk, André & Włodarczyk, Hélène. 1998. Graded Informative Content of Linguistic Messages. CD-ROM: *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*. Pergamon, Oxford, Paper N° 0431.
- 2006a. Focus in the Meta-informative Centering Theory. *La Focalisation dans les langues*, dir. André Włodarczyk et Hélène Włodarczyk, Coll. Sémantiques, L'Harmattan, Paris, 27-45.
- 2006b. Subject in the Meta-informative Centering Theory. *Études cognitives / Studia kognitywne VII*, SOW, Warszawa, 39-64.
- 2008a. The Pragmatic Validation of Utterances. *Études cognitives / Studia kognitywne VIII*, SOW, PAN, Warszawa, 117-128.
- 2008b. Roles, Anchors and Other Things we Talk About: Associative Semantics and Meta-Informative Centering Theory. *Intercultural Pragmatics*, Vol. 5. No. 3., "Mouton Series in Pragmatics", Berlin/New York: Mouton de Gruyter, 345-366.
- 2013. *Meta-Informative Centering in Utterances - Between Semantics and Pragmatics*, Companion Series in Linguistics N°143, Amsterdam: John Benjamins, 306 p.
- 2016a. O pragmatycznej naturze predykcji (czyli o metainformacji w orzekaniu językowym). *Poradnik Językowy* 2016/8: 8-21.
- 2016b. Trójwarstwowa struktura informacji w treści wypowiedzi (szkic o programie Gramatyki Rozproszonej), *Investigationes Linguisticae*. Institute of Linguistics, Adam Mickiewicz University, Tom XXXIV, Poznań, 79-112.
- 2017. Subjecthood and Topicality are both Pragmatic Issues, *Papers on and around the Linguistics of BA*, ed. Harada Y., Shudo S., Takekuro M. Institute DECODE Waseda University, Tokyo: 1-10.
- Włodarczyk, Hélène. 1997. *L'Aspect verbal dans le contexte en polonais et en russe*, Institut d'Études Slaves, Paris, 240 p.
- 1999. Les marqueurs de la validation des énoncés en français et polonais. *Études cognitives / Studia kognitywne III*, SOW, PAN, Warszawa. 135-162 (Erratum: dans cet article, il faut lire Σ pour Π et Π pour Σ).
- 2003. L'Interprétation dynamique des centres d'intérêt dans les dialogues français et polonais. *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*, Oficyna Wydawnicza Edukacja, Cracovie, 511-528.
- 2004. Les Centres d'intérêt de l'énoncé en polonais et en français. *Énoncer – l'ordre informatif dans les langues*, dir. Pierre Cotte, Martine Dalmas et Hélène Włodarczyk, Coll. Sémantiques, L'Harmattan, Paris, 33-48.
- 20p. Les Centres d'intérêt de l'énoncé et la cohérence textuelle en polonais et russe. *Revue des Études Slaves*, Paris, t. LXXX/1-2, 13-32.
- 2012. L'emploi des pronoms personnels en polonais (par contraste avec le russe et le français). *Études à la mémoire de J. Breuillard* sous la dir. de S. Viellard, *Revue des Études Slaves*, t. LXXXIII, fasc.2-3, Institut d'Études Slaves, Paris, 617-648.

- 2017. Major Phrase Order in Utterances in the Meta-Informative Centering theory of the Distributed Grammar program, Invited Conference talk, JWLLP-23: The 23rd Joint Workshop on Linguistics and Language Processing, Waseda University - 2017/12/15-17, <http://celta.paris-sorbonne.fr/JWLLP-23.html>